



Juillet 2017

Et si c'était de l'insubordination ?

L'insubordination introduite par *que* et par *si* en néerlandais
et en français

Jarryd Jamoena

S1441205

Directrice du mémoire : madame prof. dr. J.S. Doetjes

Second premier lecteur : monsieur dr. R.J.U. Boogaart

Second lecteur : monsieur prof. dr. J.E.C.V. Rooryck

Université de Leyde

Département de Français

Table des matières

Liste d'abréviations	4
1. Introduction	5
2. L'insubordination	7
2.1 Propositions indépendantes et propositions subordonnées.....	7
2.2 Développement historique du phénomène	9
2.2.1 Construction subordonnée	10
2.2.2 Ellipse de la proposition principale	10
2.2.3 Conventiounnalisation d'ellipses.....	11
2.2.4 Conventiounnalisation de la construction entière (constructionalisation).....	11
2.3 L'insubordination	12
2.3.1 Approches différentes.....	13
2.3.2 Les trois fonctions d'insubordination d'Evans	15
3. L'insubordination introduite par que.....	17
3.1 L'insubordination introduite par dat 'que' en néerlandais	17
3.1.1 L'insubordination déontique	18
3.1.2 L'insubordination évaluative.....	22
3.1.3 L'insubordination discursive	24
3.2 L'insubordination introduite par que en français	25
3.3 Le néerlandais comparé au français	26
3.3.1 L'insubordination déontique	27
3.3.2 L'insubordination évaluative.....	28
3.3.3 L'insubordination discursive	29

4. L'insubordination introduite par si	32
4.1 La conjonction als 'si' en néerlandais	32
4.1.1 Les actes locutoires directifs	33
4.1.2 L'insubordination déontique	35
4.1.3 L'insubordination évaluative.....	37
4.1.4 La signalisation des présuppositions	38
4.2 La conjonction si en français.....	39
4.2.1 L'insubordination optative	40
4.2.2 L'insubordination suppositive	41
4.2.3 L'insubordination propositive	42
4.3 Le néerlandais comparé au français	43
4.3.2 L'insubordination déontique	44
4.3.3 L'insubordination évaluative.....	45
4.3.4 La signalisation des présuppositions	46
4.3.5. L'insubordination introduite par et si en français.....	47
Conclusion et recommandations.....	49
Bibliographie	52

Liste d'abréviations

#	(pragmatiquement) inacceptable
*	agrammatical
?	construction (pragmatiquement) étrange
CL	pronom clitique
EXPL	explétif
INTERJ	interjection
PREP	préposition
PRT	particule
V. AUX	verbe auxiliaire
NAME	nom propre

1. Introduction

Selon la grammaire prescriptive (voir Crystal 1997 :427), une proposition indépendante ne dépend d'aucune autre proposition et aucune proposition ne dépend d'elle. Un exemple d'une proposition indépendante est donné dans (1) :

(1) Les enfants vont à l'école

Par contre, les propositions subordonnées sont, en général, dépendantes d'une proposition principale. En d'autres mots : elles sont toujours dépendantes d'une autre proposition. Dans l'exemple (2), la proposition subordonnée *si j'ai de l'argent* ne peut pas fonctionner sans que la proposition principale *je partirai en vacances* soit présente.

(2) Je partirai en vacances si j'ai de l'argent

A première vue, il paraît qu'une proposition subordonnée ne peut pas fonctionner sans proposition principale. Pourtant, il existe des cas où une proposition subordonnée fonctionne sans que la proposition principale soit présente. Conséquemment, la proposition subordonnée semble fonctionner indépendamment. Autrement dit, la proposition subordonnée semble fonctionner comme une proposition indépendante. Un exemple en est donné dans (3) :

(3) Si on allait se promener

(Evans 2007 :380)

L'absence de la proposition principale suggère une certaine indépendance de la proposition indépendante. Dans la littérature récente, ce phénomène a provoqué une certaine attention. Evans (2007) a étudié ce phénomène dans de différentes langues et il voue ce phénomène à ce qu'il appelle « l'insubordination ». Patard (2014) a traduit la définition d'Evans de manière suivante : « l'usage conventionnalisé comme indépendante de ce qui apparaît être formellement des propositions subordonnées¹ ».

Le phénomène de l'insubordination existe dans bien des langues. Evans (2007), Boogaart (2010), Lombardi Vallauri (2010), Verstraete et al. (2012), Boogaart et Verheij (2013) et Patard (2014) font remarquer que les propositions indépendantes existent en, entre autres, le français, l'anglais, l'italien, le suédois, le japonais le finnois. En néerlandais il existe également des propositions indépendantes qui se comportent comme des propositions principales. Evans (2007) donne l'exemple suivant :

¹ « [...] the conventionalized main clause use of what, on prima facie, appears to be formally subordinate clauses. » (Evans 2007:367)

(4) Hans, of je even naar Edith zou lopen²

‘Hans, si tu allais chez Edith’

(Evans 2007 :380)

Dans la littérature récente, Evans (2007) a donné uniquement un exemple pour le français (3) avec la conjonction *si*. Cela évoque la question de savoir si l’insubordination existe également avec d’autres conjonctions. Boogaart et Verheij donne un autre exemple avec la conjonction *als* ‘si’ :

(5) Als je het waagt ... !

‘Si tu l’oses le faire’

(Boogaart et Verheij 2013 :17)

Verstraete et al. (2012 :7) font remarquer qu’en néerlandais *als* ‘si’ est uniquement rivalisé par *dat* ‘que’. Cela révèle la question de savoir si cela vaut également pour le français. L’objectif de ce mémoire est triple : (i) nous nous demandons de quelle manière les propositions indépendantes sont détachées de leur proposition principale (ii) nous nous posons la question de savoir si les propositions insubordonnées en français sont uniquement possibles avec la conjonction *si* et si ces propositions indépendantes peuvent également être introduites par *que*. Finalement (iii) nous aimerions savoir de quelle manière le phénomène de l’insubordination diffère en français par rapport au néerlandais. La question de recherche est donc comme suit : *De quelle manière les propositions indépendantes (introduites par si et que) sont-elles détachées de leur proposition principale et de quelle manière le néerlandais et le français diffèrent-ils par rapport à l’insubordination ?*

Ce mémoire se compose de quatre chapitres. Nous commencerons par une description théorique sur l’insubordination et nous essayerons de trouver une bonne définition qui nous servira utile pour ce mémoire. Ensuite, la conjonction *que* dans des constructions d’insubordination sera regardé de plus près. Après, nous nous concentrons sur la conjonction *si*. Il convient de dire que ces deux chapitres se terminent par une étude des cas. Dans le quatrième chapitre, la dernière section portera sur l’insubordination introduite par *et si* en français. Finalement, les résultats seront confrontés à la question principale dans la conclusion.

² Il convient de dire que Boogaart et Verheij (2013 :14) insistent sur le fait que l’emploi de *zou* (‘verbe auxiliaire du conditionnel présent) au lieu de *zou willen* ‘voudrais’ dans (4) leur semble être agrammatical.

2. L'insubordination

Ce chapitre sera divisé en trois parties. La première partie sera consacrée à une introduction générale concernant les propositions indépendantes et les propositions subordonnées. La deuxième partie parlera du développement historique de l'insubordination. La troisième partie portera sur la typologie d'insubordination qui va être plus élaborée et qui servira comme typologie de base pour ce mémoire.

2.1 Propositions indépendantes et propositions subordonnées

Comme nous avons pu le voir dans l'introduction, une proposition indépendante ne dépend d'aucune autre proposition et aucune proposition ne dépend d'elle. Un exemple est donné dans (1) :

(1) Pierre mange du fromage

Par contre, les propositions subordonnées dépendent en général d'une proposition principale. Autrement dit, elles dépendent toujours d'une autre proposition. Dans l'exemple (2), la proposition subordonnée *si j'ai le temps cet après-midi* ne peut pas fonctionner sans la proposition principale *je t'aiderai*.

(2) Je t'aiderai si j'ai le temps cet après-midi

Bien qu'il semble à première vue qu'une proposition subordonnée ne puisse pas fonctionner sans proposition principale, il existe des cas où une proposition subordonnée peut fonctionner sans proposition principale. Par conséquent, la proposition subordonnée fonctionne sans proposition principale et elle semble se comporter comme une proposition indépendante. Un exemple est donné dans (3) :

(3) Si on allait se promener
(Evans 2007 :380)

Buscha (1976) était une des premiers à étudier ce phénomène. Elle parlait des « propositions subordonnées isolées³ ». Récemment, ce phénomène a suscité une certaine attention dans la littérature. Evans (2007) a étudié ce phénomène dans de différentes langues. Regardons quelques exemples en espagnol (4), en italien (5), en anglais (6) et en néerlandais (7) :

³ Isolierte Nebensätze (Buscha 1976)

(4) Que distingues entre el bien y el mal creados por
Que distingues entre le bien et le mal créés par

un percepto social

un concept social

‘Que tu puisses distinguer le bien et le mal par la conception’

(Sol Sansiñena et al. 2015 :7)

(5) Cioe ci fosse una volta che offre il caffè’ lei
Seulement si V.AUX un fois que offert le café elle

‘Si seulement pour une fois, elle offrait un café’

(Vallauri 2004 :205)

(6) That the French did not listen to her and they
Que les Français ont pas écoutée. à la et ils

did well

ont bien

‘Que les Français ne l’ont pas écoutée et ils ont bien fait’

(Sol Sansiñena et al. 2015 :31)

(7) Als je even hier je handtekening wilt zetten

Si tu PRT ici ta signature veux mettre

‘Si tu veux bien apposer ta signature⁴’

(Verstraete et al. 2012 :3)

Evans (2007) fait remarquer que les constructions telles que (4) à (7) posent des problèmes dans la grammaire prescriptive et qu’elles sont assez problématiques pour la typologie des propositions indépendantes (cf. Evans 2007 :367). Suivant les recherches de Buscha (1976) et autres, Evans (2007) voue le phénomène des propositions subordonnées isolées à ce qu’il appelle « l’insubordination ». Patard (2014) a traduit la définition d’Evans de manière suivante : « l’usage conventionnalisé comme indépendante de ce qui apparaît être formellement des propositions subordonnées⁵ ». Il serait souhaitable de constater qu’Armand (2011) parle de « propositions insubordonnées » pour définir les

⁴ Je tiens à remercier madame Marchal (locutrice native de langue française) pour cette traduction. Cela vaut également pour les exemples (26) à (45), (50) à (65), (76) à (81) et (83).

⁵ « [...] the conventionalized main clause use of what, on prima facie, appear to be formally subordinate clauses. » (Evans 2007:367)

propositions indépendantes. Dorénavant, nous remplacerons donc « proposition indépendante » par « proposition insubordonnée ».

2.2 Développement historique du phénomène

Bien des linguistes ont parlé des propositions subordonnées qui se comportent comme des propositions insubordonnées. Buscha (1976) parlait des « propositions subordonnées isolées⁶ ». Puis, Bello (1984) l'a décrit pour l'espagnol. Ensuite, Perez (1985), Montílo Durán (1999) et Schwenter (1996) ont constaté qu'une proposition subordonnée isolée ressemble souvent à une proposition indépendante parce qu'elle a les caractéristiques d'une proposition subordonnée isolée, comme par exemple des inflexions subjonctives, participatives ou infinitives. Dans leurs recherches, les auteurs constatent que les propositions subordonnées isolées sont souvent prises pour des propositions subordonnées « ordinaires ». Evans (2007) souligne que les propositions subordonnées isolées ont été analysées comme des propositions subordonnées. Selon lui, le phénomène de l'insubordination signifie : « (...) ont les origines diachroniques comme les propositions subordonnées⁷ » (Evans 2007 :370). La trajectoire historique qui mène à la formation diachronique des propositions subordonnées isolées s'est divisée en quatre étapes :

<i>Subordination</i>	<i>Ellipses⁸</i>	<i>Ellipses</i>	<i>Analyse de la</i>
<i>(1)</i>	<i>(2)</i>	<i>conventionnalisées</i>	<i>proposition</i>
<i>Construction</i>	<i>Ellipse de la</i>	<i>(3)</i>	<i>principale</i>
<i>subordonnée</i>	<i>proposition</i>	<i>Restriction de</i>	<i>(4)</i>
	<i>principale</i>	<i>l'interprétation de</i>	<i>Constructionalisation</i>
		<i>la proposition</i>	
		<i>ellipse</i>	

(Cf. Evans 2007 :370)

⁶ Isolierte Nebensätze (Buscha 1976)

⁷ « so that the term 'subordinate' means, at best, 'having diachronic origins as a subordinate clause »

⁸ « Dans certaines situations de communication ou dans certaines énoncés, omission, d'un ou plusieurs éléments de la phrase, sans que celle-ci cesse d'être incompréhensible »

<http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/ellipse/28434>, page consultée le 24 janvier 2017

2.2.1 Construction subordonnée

Cette première étape peut être considérée comme la situation dans laquelle la proposition subordonnée est en effet introduite par une proposition principale, c'est-à-dire une proposition principale qui est accompagnée d'une proposition subordonnée (voir (2)).

2.2.2 Ellipse de la proposition principale

Dans cette étape, la proposition principale est ellipsee, mais elle peut être « reconstruite » par l'interlocuteur (8). Il est parfois difficile de déterminer quelle est la proposition principale parce qu'il y a parfois plusieurs interprétations possibles. Cela peut être illustré par l'exemple néerlandais suivant : a, b et c sont des exemples des propositions principales elliptiques qui peuvent être reconstruites par l'interlocuteur en fonction du contexte.

(8) Als je nu even wat anders aantrekt
Si tu PRT PRT quoi différents mets
'Si tu changes de vêtements'

a. Dan heb je het minder koud
Alors as tu le moins froid
'Tu auras moins froid'

b. Dan zie je er tenminste netjes uit
Alors as tu EXPL au moins plus chique air
'Tu auras l'air plus chique au moins'

c. Dan ruik je lekkerder
Alors sentiras tu mieux
'Tu sentiras mieux'

Schwenter (1999) décrit la reconstruction de la proposition principale pour l'espagnol. Il fait remarquer qu'il y a parfois des « preuves » sémantiques pour pouvoir reconstruire la proposition principale absente. Dans l'exemple (9), il se peut que le mot *alguna* 'une fois' donne un sens négatif à la proposition elliptique qui pourrait être « tu crois vraiment ».

(9) Que alguna vez te de algo de dinero
Que une fois aller te donner quelque chose de l'argent
'Que je te donnerais de l'argent ?'

Sur base des faits de l'espagnol, Schwenter (1999) montre que l'interprétation de la proposition principale absente de (9) est basée sur des processus pragmatiques et sémantiques. Cela évoque la question de savoir sous quelles conditions les propositions elliptiques peuvent être reconstruites. Dans l'étape suivante, ces restrictions sont décrites.

2.2.3 Conventionalisation d'ellipses

Selon Buscha (1976), certaines constructions syntaxiques sont exclues par convention. Il y a une gamme considérable dans le degré où la reconstruction de la proposition principale elliptique est possible. Autrement dit, il se peut que cette construction soit assez générale comme par exemple un souhait (10) ou une demande (11). Evans (2007 :373) souligne que ces restrictions sont plutôt positives que négatives. Il en donne les exemples suivants :

(10) [Je voudrais] que tu partes !

(11) [Je me demande] si on va manger quelque chose ?

En outre, il est possible que la reconstruction de la proposition principale soit bien évidente. Evans (2007 :372) donne un exemple de Buscha (1976):

(12) [Was geschieht], wenn ich nicht von ihr loskomme?
[que passe,]. quand je pas de eux débarrasse
'Qu'est-ce qui se passe quand je ne me débarrasse pas d'eux ?'

Finalement, Buscha (1976) insiste sur le fait que la proposition principale peut être enlevée sans que la signification de la proposition change. La proposition isolée n'a pas besoin d'un contexte situationnel pour avoir été comprise par l'interlocuteur⁹.

2.2.4 Conventionalisation de la construction entière (constructionnalisation)

Dans la quatrième et dernière étape, la construction a un sens indépendant de celle de la proposition subordonnée isolée. Autrement dit, la proposition subordonnée est analysée de nouveau comme une proposition principale qui a un sens conventionnalisé et une forme constructionnalisée : la proposition elliptique ne peut pas être reconstruite de manière que la proposition subordonnée change de signification. (cf. Evans 2007 :374). L'exemple dans (13), donné par Buscha (1976 :178), montre qu'il

⁹ « Der Matrixsatz kann eliminiert werden, ohne daß sich eine Bedeutungsveränderung ergibt. Die isolierte Nebensätze dieser Gruppe brauchen zur Monosemierung keinen sprachlichen oder situativen Kontext »

est impossible de reconstruire la proposition principale ; la préposition concessive *wo* ‘même si’ ne permet pas de proposition principale.

- (13) *Wo* *Zehntausende* *verrecken* *müssen*
 Même si dix mille mourir doivent
 ‘Même si dix mille doivent mourir’

Ford et Thompson (1986) ont décrit le phénomène des propositions subordonnées isolées dans leur grammaire pour l’anglais américain. Ensuite, Stirling (1999) l’a décrit en détail pour l’anglais australien. Finalement, Huddleston et Pullum (2002 :1527) parlent des « constructions elliptiques¹⁰ » dans leur grammaire de l’anglais standard pour mentionner les propositions subordonnées isolées. Il convient de dire que les analyses faites par les auteurs précédents restent un peu vagues. Dans la partie suivante, nous aborderons une typologie plus spécifique.

2.3 L’insubordination

Récemment plusieurs linguistes ont fait des recherches sur le phénomène de l’insubordination dans des langues indo-européennes : Buscha (1976) pour l’allemand (14), Gras (2011) et Sansiñena (2015) l’ont fait pour l’espagnol (15), Patard (2015) pour le français (16), Stirling (1999) et Brinton (2014) pour l’anglais (17), Verstraete et al. (2012) et Boogaart et Verheij (2013) pour le néerlandais (18), Laury et al. (2013) pour le suédois (19) et Vallauri (2004) pour l’italien (20) :

- (14) *Daß* *du* *dich* *nur* *nicht* *erkältest*
 Que *tu* *te* *PRT* *pas* *enrhumé*
 ‘Que tu ne sois pas enrhumé’
 (D’herterfelt 2005 : 28)

- (15) *Que* *eres* *un* *verdadero* *payaso*
 Que *es* *un* *vrai* *clown*
 ‘Comme tu es un vrai clown’

- (16) *Que l’on boive !*

¹⁰ Elliptical constructions (Evans 2007:369)

- (17) Oh, that I only had room
 INTERJ si je seulement avais de l'espace
 in my backyard
 dans mon jardin
 'Oh, si seulement, j'avais de l'espace dans mon jardin'
- (18) Dat je nog maar heel lang onze dirigente
 Que tu PRT PRT très longtemps notre chef de chœur
 mag zijn
 puisses être
 'Que tu puisses être notre chef de chœur pour longtemps'
 (D'Hertefelt 2005 : 26)
- (19) O att jag finge återse
 INTERJ que je je puisse revoir
 henne!
 la
 'Oh, que je puisse la revoir'
 (D'Hertefelt 2005 : 31)
- (20) Se lo fai fare presto
 Si le peux faire vite
 'Si tu le peux faire vite'
 (Vallauri 2004 :196)

Il convient de dire qu'il y a eu également des recherches sur les langues non indo-européennes (voir par exemple Cable (2011)). Il y a différentes approches qui seront expliquées dans la section suivante.

2.3.1 Approches différentes

La plupart des études faites sur le phénomène d'insubordination ont pour but d'identifier de différents types d'insubordination et, dans le cas de par exemple Schwenter (1996), d'identifier la signification des propositions ellipses. Evans (2007) s'est surtout concentré sur la sémantique de l'insubordination. Il prétend que les constructions insubordonnées ne donnent pas seulement sens à la proposition, mais qu'elles ont également une de ces trois fonctions suivantes : elles peuvent « exprimer des significations modales, gérer les négociations de l'(inter)locuteur sur la réalisation des actions

particulières ou organiser un discours¹¹ ». Ce type d'étude se concentre donc sur les aspects sémantiques d'insubordination.

De l'autre part, il y a des linguistes qui traitent l'insubordination comme un mécanisme qui exprime l'attitude de l'(inter)locuteur aussi bien que ses intentions (voir Vallauri (2004), Verstaete et al (2012) et Boogaart et Verheij (2013)), en se basant sur des théories pragmatiques. Dans ce type d'études, plusieurs actes locutoires montrent de différents types d'insubordination pour pouvoir mieux les distinguer. Dans ce cas-là, les auteurs se servent de plusieurs types comme par exemple « demande » et « souhait ». L'explication sur l'exemple ci-dessous fait montrer les deux approches différentes possibles :

- (21) «En dat je maar niet denkt dat je een roze
«Et COMP tu PRT pas penses COMP tu une rose
kleedje met strik gaat krijgen », beet ik
carpette avec nœud va recevoir », rabrouais je
Mini en Krul toe.
NAME et NAME PRE
'« Que tu ne penses pas d'aller recevoir une carpette rose avec un nœud », je leur
rabrouais'

(D'Hertefelt 2015 :13)

D'un point de vue sémantique, cette construction exprime une interdiction, ce qui implique qu'il s'agit d'une action potentielle qui ne doit pas être accomplie selon le locuteur. Pourtant, il s'agit du verbe *penser* qui sert, d'un point de vue pragmatique, comme une assertion de l'opposition : *Tu ne le reçois pas*. Dans le cas d'une approche pragmatique, il faut considérer ce type de construction comme une « assertion », bien que la signification littérale (sémantique) de *penser* ne soit pas ambiguë. Quoique le point de vue pragmatique soit parfois arbitraire, cela donne plus de possibilités d'analyser la proposition principale elliptique.

Nous nous limitons dans ce mémoire à une étude comparative entre le néerlandais et le français. Il serait intéressant de voir si toutes les constructions insubordonnées sont possibles dans les deux langues. Ce sont les raisons pour lesquelles il s'agira dorénavant d'une approche pragmatique dans ce mémoire.

¹¹ « expressing modal meanings, managing speaker/hearer negotiation about the realization of particular actions or organizing the discourse » (Evans 2007:386)

2.3.2 Les trois fonctions d'insubordination d'Evans

Bien qu'Evans (2007) se soit d'abord concentré sur les aspects sémantiques d'insubordination, il s'est également concentré sur les aspects pragmatiques dans ses recherches. Il distingue trois fonctions dans son approche pragmatique de l'insubordination, à savoir : « actes locutoires directifs », « insubordination modale » et « signalisation des présuppositions¹² ». Dans les sections suivantes, ces fonctions seront expliquées.

2.3.2.1 Actes locutoires directifs

Evans (2007 :387) fait remarquer que ce type d'insubordination se manifeste le plus fréquemment. Il peut s'agir de suggestions (3), de souhaits (10), mais il peut également s'agir de menaces. Autrement dit, il est question de cas où le locuteur veut stimuler l'interlocuteur de faire quelque chose (requête ou souhait) et de cas où le locuteur ne veut pas que l'interlocuteur fasse quelque chose (avertissement ou menace). Brown and Levinson (1987) soulignent que dans ce dernier cas, il s'agit souvent de cas « hors du dossier ». Ces constructions sont souvent accompagnées d'une négation. Evans (2007 : 388) donne l'exemple latin suivant :

- (22) Impero/ volo ut ne venias !
Ordonne/ veux que pas tu viennes
'Je t'ordonne/ je veux que tu ne viennes pas !'

2.3.2.2 Insubordination modale

La deuxième sous-catégorie est celle de l'insubordination modale. Il s'agit toujours d'un acte de langage du locuteur qui est épistémique (il s'agit de vérités, de vraisemblance de la proposition elliptique, de connaissances du locuteur sur la proposition principale elliptique) ou déontique (actions par le locuteur et l'interlocuteur). Dans les insubordinations épistémiques, il est question de « marqueurs » vraies et vérifiables, tandis que dans le cas de l'insubordination modale déontique, il s'agit plutôt du ton du locuteur.

Evans (2007 :395) donne un exemple concernant l'insubordination épistémique en lituanien (23), dans lequel *išeĩnas* 'partira' marque la valeur épistémique, et un exemple sur l'insubordination modale déontique (24) en néerlandais :

¹² Indirection and Interpersonal control, Modal insubordination and signaling presupposed material (Evans 2007)

(23) Traukin̄ys išeĩnaš l̄ygīai septiĩta v̄alanda
 Le train partira aussi sept heures
 ‘(Il est dit) que le train partira aussi à sept heures’

(24) Als dát Piet niet is !
 Si ce Pierre pas est!
 ‘Si ce n’est pas Pierre !¹³’

2.3.2.3 Signalisation des présuppositions

En ce qui concerne la signalisation des présuppositions, il s’agit surtout de savoir de quelle manière la proposition subordonnée isolée est indépendante de la proposition principale elliptique. Autrement dit, est-ce que cette proposition subordonnée isolée est vraiment indépendante, comme il s’agit toujours d’une réaction (ou le jugement) du locuteur sur ce qui venait d’être dit. Il faut un contexte pour pouvoir analyser ces énoncés, comme l’exemple (25) l’illustre :

(25) A : Als ik mijn tentamens haal,
 Si je mes examens réussis,
 kunnen we lekker op vakantie
 pourrions nous PRT en vacances

B: Als je je tentamens haalt, ja
 Si tu tes examens réussis, oui

A: ‘Si je réussis mes examen, on pourrait aller en vacances’
 B : ‘Si tu les réussis, oui’

(Boogaart et Verheij 2013:21)

Dans cet exemple, la condition que A peut aller en vacances, est qu’il réussit ses examens. Cette condition pourrait également être exprimée par B. C’est-à-dire le lien entre la proposition principale et la proposition subordonnée semble être moins fixe. Boogaart et Verheij (2013) font remarquer que ce type de construction se manifeste surtout dans les cas où on veut mettre l’accent sur la condition. La réalisation de cette condition n’est pas fixe au moment où le locuteur et l’interlocuteur se parlent. Autrement dit, le « si » peut être accentué par le locuteur pour mettre encore plus d’accent sur la condition. Il se peut que le « si » seul suffise.

¹³ Nous tenons à remercier madame Marchal (locutrice native de langue française) pour cette traduction.

3. L'insubordination introduite par *que*

Ce chapitre sera divisé en deux parties. La première partie portera sur la conjonction *dat* 'que' en néerlandais. Cette partie du chapitre sera basée sur les trois fonctions de l'insubordination décrites par Verstraete et al. (2012). Il s'agit de fonctions suivantes : l'insubordination déontique, l'insubordination évaluative et l'insubordination discursive. En outre, ces trois fonctions sont encore divisées en sept sous-types différents. Il convient de dire que les trois fonctions de Verstraete et al. (2012) sont basées sur la théorie d'Evans (2007) qui a été expliquée dans le chapitre 2. La partie 3.2 sera consacrée à la conjonction *que* en français dans des propositions insubordonnées.

3.1 L'insubordination introduite par *dat* 'que' en néerlandais

Le phénomène de l'insubordination en néerlandais pourrait être illustré par l'exemple (26). D'une part, la proposition ci-dessous a des caractéristiques typiques des propositions subordonnées, comme elle est introduite par la conjonction *dat* 'que'. De l'autre, la fonction conventionnalisée de cette proposition subordonnée ne dépend pas d'une proposition principale. Autrement dit, la proposition subordonnée de (26) se comporte comme une proposition insubordonnée et elle a sa propre force illocutoire, dans ce cas-là sous forme d'un conseil.

- (26) Dat hij misschien eens in zijn achterzak kijkt
Qu' il PRT PRT dans sa poche fessière regarde
'Qu'il regarde dans sa poche fessière'¹⁴
(Verstraete et al. 2012 :3)

La conjonction *dat* 'que' est un des connecteurs de base qui offre la plus large gamme des propositions insubordonnées en langue néerlandaise. Il convient de dire que cette conjonction est uniquement rivalisée par la conjonction *als* 'si' à laquelle le chapitre suivant sera consacrée (cf. Verstraete et al. 2012 :7). Dans cette partie, l'analyse de la conjonction *dat* 'que' est divisée en trois sous-parties, qui correspondent aux fonctions d'insubordination d'Evans (voir Evans 2007), à savoir : l'insubordination déontique, l'insubordination évaluative et à la fonction de Verstraete et al. (2012) : l'insubordination discursive. Ces trois fonctions de l'insubordination seront encore divisées en sept types de constructions.

¹⁴ Il convient de dire que les exemples donnés par Verstraete et al. (2012) sont des exemples qui parle des propositions néerlandais-flamand.

3.1.1 L'insubordination déontique

Ces types d'insubordinations expriment des souhaits ou l'espoir du locuteur par rapport à un événement potentiel. Dans leur article, Verstraete et al. (2012) parlent de « SoA » (state of affairs) pour référer à toute action potentielle¹⁵. Dans ce mémoire, nous emploierons dorénavant « SoA » quand il est question de toute action potentielle. Un exemple d'un SoA du locuteur est donné dans (27). En énonçant cette phrase, le locuteur indique qu'il ne veut pas que l'interlocuteur tombe malade :

(27) Dat hij maar niet zeeziek wordt
Qu' il PRT pas le mal de mer devenir
'Qu'il n'ait pas le mal de mer'
(Verstraete et al. 2012 :8)

Il sied de se poser la question de savoir si le locuteur peut influencer la réalisation du SoA. Dans (27), le locuteur ne peut uniquement espérer que « il » n'aura pas le mal de mer. Dans les cas où le locuteur ne peut pas influencer la réalisation du SoA, comme (27) l'a démontré, il est question de types non-contrôlés 'uncontrolled types'. Dans les types non-contrôlés, le SoA est souvent un espoir ou un souhait. Un autre exemple d'un type non-contrôlé est donné dans (28) :

(28) Dat ze maar gauw volledig genezen is
Qu' elle PRT PRT complètement guéri est
'Qu'elle soit complètement et rapidement guérie'
(Verstraete et al. 2012 :10)

D'autre part, il se pourrait bien que le locuteur puisse réaliser le SoA. Dans ces cas, il s'agit de types contrôlés 'controlled types'. Un exemple est donné dans (29) :

(29) Dat je maar niet denkt dat het oude koek
Que tu PRT pas penses que c' ancienne histoire
is
est
'Que tu ne penses surtout pas que c'est de l'histoire ancienne'
(Verstraete et al. 2012 :10)

Dans (29), le locuteur fait savoir à l'interlocuteur que ce n'est pas (encore) de l'histoire ancienne. Vu le fait que c'est au locuteur de déterminer le moment où c'est de l'histoire ancienne, il peut effectivement influencer la réalisation du SoA : la fraternisation dans ce cas-là.

¹⁵ Voir Verstraete et al. 2012 :7-8 pour une discussion plus profonde sur la terminologie.

En ce qui concerne les types non-contrôlés, il faut remarquer que cette catégorie ‘couvre’ en quelque sorte la catégorie « optative » des souhaits et des espoirs. Autrement dit, le locuteur exprime qu’il souhaite ou bien qu’il espère la réalisation du SoA, sans qu’il puisse l’influencer. Dans (28), par exemple, le locuteur ne peut pas réaliser la guérison ; il peut uniquement l’espérer. Verstraete et al. (2012) font remarquer qu’en néerlandais, la signification lexicale des verbes dans ces types de construction sont souvent des verbes qui expriment un souhait positif sur le déroulement du SoA, comme par exemple les verbes *leven* ‘vivre’ et *gelukkig zijn* ‘être heureux’ (cf. Verstraete et al. 2012 :11). Un exemple est donné dans (30) :

(30) Dat je lang zal leven
 Que tu longtemps V.AUX vivre
 ‘Que tu vives longtemps’

Dans cette sous-catégorie, il est encore possible de faire une distinction entre les souhaits à long terme et les souhaits à court terme. En ce qui concerne les souhaits à long terme, il s’agit de souhaits qui peuvent durer plus longtemps, comme (31) le montre :

(31) Dat je er nog lang van mag genieten
 Que tu EXPL PRT longtemps PREP peut savourer
 ‘Que tu en profites longuement’
 (Verstraete et al. 2012 :13)

Il est également possible qu’il s’agisse d’un souhait à court terme, dans un futur immédiat. Dans (32), il est clair que le locuteur aimerait bien que l’interlocuteur vienne le plus vite possible. Les auteurs constatent que ces types de constructions contiennent souvent la particule *maar* ‘mais’ accompagné du verbe *mogen* ‘pouvoir’. Il est approprié de dire que dans (32), le SoA devrait se réaliser le plus vite possible, mais dans (27), le locuteur désire que le SoA ne se réalise jamais.

(32) Dat ze maar gauw komen
 Qu’ ils PRT bientôt venir
 ‘Qu’ils arrivent vite’
 (Verstraete et al. 2012 : 13)

La différence entre les propositions insubordonnées déontiques non contrôlés à court terme et à long terme est marquée par l’emploi du verbe modal *mogen* ‘pouvoir’ dans le cas d’un souhait à long terme. Dans les constructions à long terme, il n’est pas possible d’enlever le verbe modal et dans les constructions à court terme, il est impossible de supprimer la particule *maar* ‘mais’, comme le montre l’exemple (33b):

(33) Dat het topic maar snel vol mag stromen
 Que la rubrique PRT vite pleine peut couler
 ‘Que la rubrique soit bientôt remplie’

a. Dat het topic maar snel volstroomt
 Que la rubrique PRT vite remplit
 ‘Que la rubrique se remplisse bientôt’

b. * Dat het topic snel vol mag stromen
 Que la rubrique vite pleine peut couler
 (Verstraete et al. 2012 : 15)

Une particularité majeure des constructions contrôlés déontique est que le locuteur peut influencer la réalisation du SoA. Nous soulignons qu’il est possible de distinguer plusieurs types contrôlés (voir Verstraete et al. 2012). La caractéristique sémantique la plus importante de ce type de construction se trouve dans l’attitude du locuteur et celle de l’interlocuteur. Verstraete et al. font une distinction entre deux sous-catégories : les types déontiques faibles ‘weak’ et forts ‘strong’. Un exemple d’un type déontique faible est donné dans (34) et (35) est un exemple d’un type déontique fort.

(34) Dat ze ze meebrengt zondag
 Que ils les apportent dimanche
 ‘Qu’ils les apportent dimanche’
 (Verstraete et al. 2012 :20)

(35) Dat je maar niet denkt te kunnen luieren
 Que tu PRT pas penses PREP pouvoir lézarder
 Zondag
 Dimanche
 ‘Que tu ne penses pas de pouvoir lézarder dimanche’
 (cf. Verstraete et al. 2012 : 35)

Quant aux constructions déontiques fortes, le locuteur et l’interlocuteur s’opposent : l’interlocuteur ne veut pas ce que le locuteur désire. Il s’agit souvent d’obligations ou d’interdictions. En ce qui concerne les constructions déontiques faibles, dans lesquelles il s’agit souvent de conseils ou de permissions, l’attitude du locuteur et de l’interlocuteur sont ajustées. Verstraete (2005a) insiste sur le fait que cette attitude est la même que celle de l’(inter)locuteur ou qu’elle est neutre.

Dans les constructions déontiques fortes, les souhaits sur le SoA de manière impérative, donc de manière forte, sont exprimés par le locuteur. En outre, les constructions déontiques fortes se limitent aux contextes négatifs. Il serait opportun de dire que ces types de construction ne peuvent pas être utilisés pour donner des ordres. Autrement dit, une proposition insubordonnée affirmative qui exprime un ordre à la deuxième ou troisième personne du singulier n'est généralement pas permise en néerlandais. Il convient de dire que ce type de construction est possible en allemand (cf. Panther et Thornburg : 2011)). Par ailleurs, comme nous le montrerons plus loin, ce type de construction est également possible en français. L'exemple (36) fait illustrer l'impossibilité du don d'un ordre en néerlandais.

- (36) ? Dat je/hij maar recht naar school gaat
 Que tu/il PRT alignement à école va
 'Que tu/ il aille(s) directement à l'école'
 (Verstraete et al. 2012 : 17)

En outre, ces types de constructions contiennent souvent des verbes de cognition comme *denken* 'penser' ou *vergeten* 'oublier'. Finalement, ils contiennent souvent la particule *maar* 'mais', comme l'exemple (37) le démontre. Il serait pertinent de dire que l'emploi de la particule *maar* 'mais' semble être fréquent, comme les exemples (26), (27), (28), (30), (33) et (34) l'ont dévoilés.

- (37) Dat je maar niet vergeet dat ik nog altijd
 Que tu PRT pas oublies que je PRT toujours
 van je houd
 PREP te aime
 'Que tu n'oublies pas que je t'aime toujours'
 (Verstraete et al. 2012 :18)

Les insubordinations du type déontique faible sont utilisées pour indiquer que le locuteur donne la permission à l'interlocuteur de réaliser le SoA, comme l'a montré l'exemple (26). Par contre, dans les constructions subordonnées, il s'agit souvent de propositions ayant un impératif ou de verbes modaux, comme le montre (38) :

- (38) Geef mij het geld
 Donne moi l' argent
 'Donne-moi l'argent'

Dans le cas des propositions insubordonnées, il s'agit plutôt de restrictions que dans le cas des constructions subordonnées. Il convient de dire que ce dernier type de construction existe uniquement dans des propositions affirmatives. La raison pour laquelle ce type de construction n'existe qu'en construction affirmative est qu'une proposition négative a plutôt un sens prohibitif qu'un sens

permissif. Les constructions déontiques faibles contiennent souvent des particules comme *maar* ‘mais’, *misschien* ‘peut-être’, *gerust* ‘juste’ et *eens* ‘jamais’ pour accentuer la permission, comme le montre l’exemple (39B) :

- (39) A : Jan zou graag langskomen
 Jean aimerait PRT rendre visite
 ‘Jean aimerait bien passer’
- B : Dat hij gerust langskomt
 Qu’ il juste rend visite
 ‘Qu’il vienne’

3.1.2 L’insubordination évaluative

Dans la première section, nous avons abordé les insubordinations déontiques dans lesquelles il est question de SoA potentiels. Dans cette section, l’évaluation du locuteur sur un SoA actuel sera regardée de plus près. Ce type de construction se caractérise par des items lexicaux qui expriment des sentiments comme par exemple le dégoût (40) ou la surprise (41) :

- (40) Dat u dat durft te zeggen
 Que vous cela osez PREP dire
 ‘Que vous osiez dire cela’
 (Verstraete et al. 2012 : 27)
- (41) Dat het zo ver is gekomen !
 Que cela tellement loin est venu !
 ‘Qu’on en soit arrivé à ce point !’
 (Verstraete et al. 2012 :27)

Dans cette catégorie, il est possible de distinguer deux sous-catégories, à savoir : l’évaluation prévue ‘expected’ ou l’évaluation imprévue ‘unexpected’. Les deux sous-catégories ont des caractéristiques particulières. Dans l’évaluation imprévue, le SoA est souvent inattendu et souvent négatif, comme l’exemple (40) l’a démontré : le locuteur exprime son évaluation sur ce qui est dit ou ce qui a été dit. Verstraete et al. (2012) constatent que ces types de construction sont souvent accompagnés par des particules comme *zo* ‘tellement’ et des verbes comme *durven* ‘oser’. Toutes les particules présentes dans ce type de construction ont la même fonction: elles mettent l’accent sur le verbe en question et elles accentuent la sévérité du SoA. Autrement dit, la particule *zo* ‘tellement’ dans (41) renforce l’évaluation du locuteur. Ces particules sont souvent combinées avec la particule *zelfs* ‘même’. Dans

l'exemple (42), *zelfs* 'même' met l'accent sur le verbe *denken* 'penser'. Il serait convenable de dire que le sens de l'énoncé pourrait changer si le locuteur met l'accent sur *zoiets* 'une chose pareille' : le locuteur pourrait être surpris de manière positive que l'interlocuteur a pensé à dire une chose pareille. Dans ce cas-là, il serait souhaitable d'enlever *zelfs* 'même' pour mettre plus l'accent sur le verbe *denken* 'penser'. En tous cas, il est clair que le locuteur est surpris et qu'il ne s'attendait pas au SoA de l'interlocuteur.

- (42) Dat je er zelfs maar aan denkt om
 Que tu EXPL même mais à penses de
 zoiets te zeggen
 quelque chose PREP dire
 'Que tu oses même penser à dire cela'
 (Verstraete et al. 2012 : 28)

Les auteurs constatent, qu'en général, l'attitude du locuteur est en question. Autrement dit, il s'agit de son dégoût ou de sa surprise. A part des particules mentionnées plus haut dans ce chapitre, il peut également s'agir de particules comme *weer* 'encore', et *altijd* 'toujours' et le verbe modal *moeten* 'devoir'. Les particules dans (42) mettent l'accent sur la mauvaise opinion de l'interlocuteur. Les particules comme *weer* 'encore' et *altijd* 'toujours' n'ont pas la même fonction; elles contribuent à une évaluation négative sur le SoA comme (43) le montre :

- (43) Tom, dat je weer zoiets moet flikken
 Tom, que tu encore quelque chose doit jouer un tour
 'Tom, que tu dupes encore quelqu'un de cette façon'
 (Verstraete et al. 2012 :29)

En résumé, il existe deux types de l'insubordination évaluative : prévue et imprévue. Le sens des propositions change selon les particules qui y sont utilisées. Si la particule *maar* 'mais' est remplacé par *zelfs* 'même' dans la construction de (44a), cette construction faible change en type de construction évaluatif non prévu. En outre, si *zelfs* 'même' est remplacé par *weer* 'encore' et si le verbe modal *moeten* 'devoir' y est ajouté, la construction évaluative non prévue change en construction évaluative prévue (44B) :

(44) Dat hij maar slaapt
Que il PRT dort
'Qu'il dorme'

A : Dat hij zelfs hier slaapt
Qu' il même ici dort
'Qu'il dort même ici'

B : Dat hij nu weer moet slapen
Qu' il maintenant encore doit dormir
'Qu'il doive maintenant de nouveau dormir'

(Verstraete et al. 2012 : 30)

3.1.3 L'insubordination discursive

La dernière catégorie traitée par Verstraete et al. (2012) est celle de l'insubordination discursive. Dans cette catégorie, le locuteur n'exprime aucune attitude, ni déontique, ni évaluative par rapport au SoA. Au contraire, le locuteur se sert de ce type d'insubordination quand il veut reprendre quelque chose que l'interlocuteur vient de dire. Un exemple est donné dans (45) :

(45) A : Hebben jullie wel een pad hierachter?
Avez vous PRT un sentier derrière tout cela ?
'Avez-vous un sentier ici derrière?'

B : Ja
Oui

A : Dat je zo met de fiets achter langs kan
Qu' on PRT avec le vélo derrière passer peux
'Pour que tu puisses y passer à vélo'

(Verstraete et al. 2012 :31)

Dans (45), la proposition subordonnée *Dat je zo met de fiets achter langs kan* 'Que tu puisses y passer à vélo' explique la pertinence de la question *Hebben jullie wel een pad hierachter ? 'Avez-vous un sentier ici derrière?'*. Autrement dit, la construction insubordonnée est retirée de la question « s'il y a un sentier ici derrière », posée par A.

Il sied de constater qu'il faut un contexte pour pouvoir interpréter l'insubordination discursive, comme il est souvent question d'une réaction sur ce qui vient d'être dit, comme (45) l'a démontré. En outre, les auteurs font remarquer que ce type d'insubordination a plutôt un sens déclaratif et qu'il n'est pas forcément question d'un jugement. Ce type de construction n'a guère été décrit pour le néerlandais. Il est intéressant de constater qu'Evans (2007) a décrit l'allemand, une langue qui a des structures similaires en néerlandais. Il constate que ces énonciations se manifestent souvent dans des discours thérapeutiques (cf. Verstraete et al. 2012 : 32).

3.2 L'insubordination introduite par *que* en français

Dans la littérature récente, il n'y a guère d'auteurs qui parlent du phénomène de l'insubordination en langue française. Dans son aperçu typologique exhaustif, Evans (2007 :380) donne un exemple (3) d'insubordination introduite par *si* pour le français : *Si on allait se promener*. Par contre, il ne donne pas d'exemples d'insubordinations introduites par *que*, bien que l'emploi des propositions insubordonnées commençant par *que* existe en langue française, comme l'exemple (46) le démontre :

(46) Qu' il sorte ! Qu'ils entrent ! Que personne ne sorte !- Dieu dit : « Que la lumière soit » et la lumière fut.

(Grévisse et Goosse 2011 :537)

Dans les grammaires traditionnelles, le comportement des propositions insubordonnées est traité sans que les auteurs l'appellent l'insubordination. Dans la grammaire traditionnelle *Le Bon Usage*, par exemple, Grévisse et Goosse (2011 :536) parlent de propositions insubordonnées qui se comportent comme des propositions principales. Ils soulignent qu'il s'agit, entre autres, souvent d'ordres (47), de demandes (48) ou de prières (49) :

(47) Que tout le monde sorte !

(Grévisse et Goose 2011 :1468)

(48) Que Dieu vous garde d'un pareil logement

(Grévisse et Goosse 2011 : 1468)

(49) Que le ciel vous entende¹⁶

Grévisse et Goosse (2011 :536) font une distinction entre les propositions insubordonnées injonctives et optatives. Dans la première catégorie, il s'agit de propositions dans lesquelles « on demande la

¹⁶[http://www.poly-prepas.com/images/files/E15%20LES%20VALEURS%20VERBALES%20\(suite\).pdf](http://www.poly-prepas.com/images/files/E15%20LES%20VALEURS%20VERBALES%20(suite).pdf), page consultée le 17 juin 2017

réalisation ou la non-réalisation d'un acte à un être animé (ou à une chose que l'on personnifie) ». Autrement dit, dans la première catégorie, il s'agit de la réalisation d'un SoA sous forme d'un ordre. Il serait souhaitable de dire que Patard (2014) constate également que les optatives se manifestent avec le connecteur *que* et qu'elles se rapprochent aux injonctives au subjonctif qui sont introduites par la conjonction *que*.

La deuxième catégorie porte sur les propositions insubordonnées optatives. Les auteurs soulignent qu'il est question de la réalisation de la volonté humaine sur la réalisation de l'acte locutoire. En d'autres mots : dans ce cas-là, il est question de souhaits. Les auteurs donne l'exemple suivant (50) :

(50) Que votre souhait se réalise
(Grévisse et Goosse 2011 :1486)

Il est convenable de dire que la description de Grévisse et Goosse (2011) sur l'insubordination optative pourrait être considérée comme une description du phénomène de l'insubordination déontique *avant la lettre*, puisque les auteurs parlent de souhaits et de désirs du locuteur.

Pour conclure, les constructions d'insubordination avec la conjonction *que* se manifestent uniquement dans des constructions injonctives ou optatives. En plus, les propositions insubordonnées introduite par *que* s'expriment uniquement au subjonctif.

3.3 Le néerlandais comparé au français

Cette section portera sur une comparaison entre le néerlandais et le français, basée sur ce qui a été décrit dans les sections précédentes. Pour le néerlandais, nous avons pu conclure qu'il y a trois catégories : l'insubordination déontique, l'insubordination évaluative et l'insubordination discursive. En ce qui concerne le français, deux catégories ont été décrites: l'insubordination injonctive et l'insubordination optative. Les injonctives correspondent à la première catégorie d'Evans (2007), celle des actes locutoires directifs, puisqu'il est question d'ordres. En outre, elles font également partie de la catégorie déontique comme il peut également s'agir de souhaits. Nous soulignons que les optatives font partie de la catégorie déontique, puisqu'il s'agit de souhaits et d'espoirs. En plus, nous avons pu conclure que l'emploi du subjonctif en français est requis, ce qui n'est pas le cas en néerlandais. De Rooij (1965 :117-121) fait remarquer que la langue néerlandaise se servait jadis du subjonctif, mais que l'emploi du subjonctif ne se manifeste guère. En outre, *moge* 'puisse' du verbe *mogen* 'pouvoir' et *ware* 'soit' du verbe *zijn* 'être' sont les seuls flexions des verbes conjugués au subjonctif en néerlandais actuel. Ces conjuguaisons ne sont uniquement permises dans des constructions particulières¹⁷. Si nous parlons dorénavant de « subjonctif » en néerlandais, nous renvoyons à l'emploi

¹⁷ Voir Boogaart et Janssen (2010:121) pour une discussion plus profonde

spécifique des verbes *mogen* ‘pouvoir’ et *zijn* ‘être’ au subjonctif décrit par Boogaart et Janssen (2010). À part de l’emploi spécifique du subjonctif en néerlandais, nous soulignons qu’il y a souvent des particules dans des constructions insubordonnées en néerlandais. Par contre, la langue française ne s’en sert pas. Puis, nous constatons que la catégorie des optatives semble correspondre à la catégorie déontique en néerlandais étant donné qu’il s’agit de souhaits. Dans les sections suivantes, nous comparerons quelques cas à l’aide des quatre catégories que nous avons vues dans les sections précédentes pour étayer nos observations. Il s’agira de l’insubordination déontique (optative et injonctive), l’insubordination évaluative, et l’insubordination discursive.

3.3.1 L’insubordination déontique

Dans le cas de l’insubordination déontique en néerlandais, il est toujours question de souhaits ou d’espoirs. En ce qui concerne le français, nous avons constaté que cette catégorie ressemble aux propositions insubordonnées optatives et aux insubordinations injonctives. Un exemple d’une insubordination optative a été donné dans (27) :

- (27) Dat hij maar niet zeeziek wordt
 Qu’ il PRT pas le mal de mer devenir
 ‘Qu’il n’ait pas le mal de mer’
 (Verstraete et al. 2012 :8)

Comme nous avons pu le voir dans la section 3.1.1, le néerlandais se sert des particules dans le cas des insubordinations déontiques. Dans (27), la construction en néerlandais contient la particule *maar* ‘mais’, ce qui n’est pas le cas en français. En plus, le français se sert du subjonctif, ce que le néerlandais ne fait pas. Une construction ayant un subjonctif en néerlandais serait possible, à condition que la proposition insubordonnée ne soit pas introduite par *que* : *Moge hij niet zeeziek worden* (*‘il n’ait pas le mal de mer’). Cette construction serait agrammaticale en français. Autrement dit, si le connecteur *que* est présent en néerlandais, le subjonctif n’est pas permis. Finalement une construction sans *que* en néerlandais serait impossible en français : *Moge hij niet zeeziek worden* (*‘il ait le mal de mer’). Pour le français, un autre exemple a été donné dans (50) :

- (50) Que votre souhait se réalise
 Dat uw wens zich uitkomt
 ‘Dat uw wens maar uit mag komen’

De nouveau, nous pouvons conclure que le français se sert du subjonctif tandis que le néerlandais ne le fait pas. Dans ce cas particulier, il s’agit d’insubordination déontique et plus précisément d’insubordination déontique à court terme (voir aussi exemple (32)). La présence de la particule *maar*

‘mais’ semble être obligatoire : *#Dat uw droom uitkomt* ‘que votre souhait se réalise’ serait pragmatiquement étrange en néerlandais, mais pas en français. Puis, le verbe *mogen* ‘pouvoir’ se trouve dans la traduction néerlandaise, mais pas dans la proposition insubordonnée en français. Il se peut que le souhait se trouve dans la conjugaison du verbe *se réaliser* au subjonctif. A nouveau, il est possible que la proposition insubordonnée en néerlandais soit sans *que*. Dans ce cas-là, le subjonctif est requis : *Moge je wens uitkomen* *‘ton souhait se réalise’. Cette construction ce qui serait agrammatical en français puisque le connecteur *que* est requis.

Dans le cas des insubordinations injonctives, il s’agit souvent d’ordres. Grévisse et Goosse (2011) ont décrit des propositions insubordonnées introduites par *que* comme des propositions injonctives. En outre, les auteurs font remarquer que les propositions insubordonnées injonctives se terminent souvent par un point d’exclamation. Un exemple a été donné dans (47) :

- (47) Que tout le monde sorte !
 Dat alles het mensen weggaan !
 ‘#Dat iedereen weggaat !’
 ‘Laat iedereen weggaan¹⁸ !’
 (Grévisse et Goosse 2011 :1468)

Premièrement, une construction à la troisième personne du singulier introduite par *que* en néerlandais serait pragmatiquement étrange : *#Dat iedereen weggaat !* ‘Que tout le monde sorte !’. En français, une telle construction est possible, comme le montre (47). Puis, en néerlandais, l’emploi de l’impératif *ga weg !* ‘allez-vous en’ serait plus souhaitable. En français, l’emploi de l’impératif n’est pas possible quand il s’agit de la troisième personne du singulier : **Va-t-il-en!*.

Nous soulignons que l’emploi de l’impératif est permis en néerlandais lorsqu’il s’agit de la deuxième personne du singulier. Cela vaut également pour le français. Par contre, l’impératif n’est pas permis en français quand il est question de la troisième personne du singulier. Cela vaut également pour le néerlandais. En français, ces insubordinations sont introduites par *que*, comme (47) l’a démontré. En néerlandais une construction comme (47) introduite par *que* n’est pas possible.

3.3.2 L’insubordination évaluative

En ce qui concerne l’insubordination évaluative, cette catégorie se distingue par des items lexicaux qui expriment des sentiments comme par exemple le dégoût (40) ou la surprise (41). En outre, l’évaluation du locuteur sur ce qui est dit ou ce qui a été dit est toujours en question.

¹⁸ Je tiens à remercier Marco Bril (candidat de doctorat en linguistique française et locuteur natif de langue néerlandaise) pour cette traduction.

(40) Dat u dat durft te zeggen
 Que vous cela osez PREP dire
 ‘Que vous osiez dire cela’
 (Verstraete et al. 2012 : 27)

(41) Dat het zo ver is gekomen !
 Que cela tellement loin est venu !
 ‘Qu’on en soit arrivé à ce point !’
 (Verstraete et al. 2012 :27)

L’insubordination évaluative se caractérise par des verbes comme *durven* ‘oser’ accompagnés des particules comme *zo* ‘tellement’, comme nous avons pu le voir dans la section 3.1.2. De nouveau, le néerlandais se sert des particules qui ont la fonction de mettre l’accent sur le SoA. Dans le cas de (40), *dat* ‘cela’ et dans le cas de (41) *ver* ‘loin’. Sur le plan prosodique, il est possible de mettre l’accent sur *dat* ‘que’ en néerlandais : *Dat u DAT durft te zeggen* ‘Que vous osiez dire CELA’ ce qui serait étrange en français¹⁹. Dans le cas de (40), une meilleure traduction serait *Comment osiez-vous dire cela*. En ce qui concerne (41), il est possible de mettre l’accent sur la particule *zo* ‘tellement’ en néerlandais : *Dat het ZO ver is gekomen* ‘Qu’on en soit arrivé à CE POINT’. De nouveau, il serait étrange en français de mettre l’accent sur *ce point*. Une autre meilleure traduction de (41) serait *Jamais, je ne croyais en arriver là*. Nous pouvons conclure qu’il est possible d’accentuer le SoA sur le plan prosodique en néerlandais, mais que cela n’est pas permis en français. A nos connaissances, il n’y a pas de recherches effectuées sur l’insubordination déontique évaluative en français. Les constructions comme (40) et (41) peuvent être traduites de néerlandais en français, mais elles semblent être pragmatique étranges, surtout sur le plan prosodique.

3.3.3 L’insubordination discursive

La dernière catégorie se caractérise par un contexte qui doit être présent. En outre, le locuteur n’exprime aucune attitude par rapport au SoA. Par contre, le locuteur emploie les insubordinations discursives quand il veut reprendre quelque chose que le locuteur vient de dire. Un exemple a été donné dans (45) :

¹⁹ Je tiens à remercier madame Marchal (locutrice native de langue française) pour confirmer cette observation. Cela vaut également pour l’observation de (41).

(45) A : Hebben jullie wel een pad hierachter?
 Avez vous PRT un sentier derrière tout cela ?
 ‘Avez-vous un sentier ici derrière?’

B : Ja
 Oui

A : Dat je zo met de fiets achter langs kan
 Qu’ on PRT avec le vélo derrière passer peux
 ‘Pour que tu puisses y passer à vélo’

(Verstraete et al. 2012 :31)

Dans (45), nous observons qu’une traduction *Dat je er zo met de fiets achter langs kan* (#‘Qu’on puisse y passer à vélo’²⁰) serait pragmatiquement étrange en français. Cela a affaire avec le connecteur *que*. En français, une construction plus souhaitable serait une proposition insubordonnée introduite par *opdat* ‘pour que’. Par contre, la proposition insubordonnée *Opdat je er zo met de fiets achter langs kan* ‘Pour que tu puisses y passer en vélo’ serait pragmatiquement étrange en néerlandais à son tour. Une meilleure traduction en néerlandais serait *Zodat je er zo met je fiets achter langs kan* ‘De sorte que tu puisses y passer en vélo’ puisque *opdat* ‘pour que’ est archaïque en néerlandais. Nous n’avons pas trouvé des insubordinations discursives en français. Il se peut donc que l’insubordination discursive introduite par *que* n’existe pas en français. Il faudrait des recherches plus profondes pour affirmer ou bien nier nos observations.

En conclusion, dans le cas de l’insubordination déontique en néerlandais, il s’agit de souhaits ou d’espoirs. En français, il est question de souhaits ou d’ordres. En ce qui concerne l’insubordination déontique optative, le verbe conjugué au subjonctif couvre en quelque sorte le souhait. En plus, le verbe *mogen* ‘pouvoir’ se présente uniquement en néerlandais. Finalement, le néerlandais ne se sert pas de subjonctif comme le français le fait. Le subjonctif en néerlandais actuel se manifeste uniquement avec les verbes *mogen* ‘pouvoir’ et *zijn* ‘être’ (cf. Boogaart et Janssen (2010 : 121). Il serait pertinent de dire qu’une construction au subjonctif est possible en néerlandais, à condition que la proposition insubordonnée ne soit pas introduite par *que*.

En ce qui concerne les insubordinations déontiques injonctives, nous constatons que l’emploi de l’impératif n’est pas permis pour la troisième personne du singulier. Cela vaut pour le néerlandais et le français. Dans le cas de la troisième personne du singulier, les insubordination sont introduites par *que* en français. Puis, le français exige un subjonctif tandis que cet emploi ne semble pas être obligatoire en néerlandais, au cas où la proposition est précédée par *dat* ‘que’. Après avoir fait des recherches,

²⁰ Je tiens à remercier madame Marchal (locutrice native de langue française) pour confirmer cette observation.

nous n'avons pas trouvé de cas de l'insubordination évaluative et discursive. Il se peut que ces insubordinations n'existent pas en français.

4. L'insubordination introduite par *si*

Ce chapitre sera divisé en deux parties. Dans la première partie, il s'agira de la conjonction *als* 'si' en néerlandais. Comme dans le chapitre précédent, ce chapitre sera également basé sur les trois fonctions d'insubordination que Verstraete et al. (2012) décrivent. Il s'agit de fonctions suivantes:

l'insubordination déontique, l'insubordination évaluative et l'insubordination discursive. Il convient de dire que les trois fonctions de Verstraete et al (2012) sont basées sur la théorie d'Evans (2007) qui a été expliquée dans le chapitre 2. La partie 4.2 sera consacrée à l'insubordination introduite par la conjonction *si* en français. Ensuite, la section 4.3 portera sur une comparaison entre le néerlandais et le français. Dans cette section, nous aborderons également un cas particulier en français : l'insubordination introduite par *et si*.

4.1 La conjonction *als* 'si' en néerlandais

Comme décrit dans le chapitre 2, Evans (2007) a introduit le terme d'insubordination pour décrire le comportement des propositions insubordonnées qui ont la forme d'une proposition subordonnée.

Boogaart et Verheij (2013) font remarquer qu'Evans ne donne qu'un seul exemple ((51)) de l'insubordination pour le néerlandais dans son étude. En outre, les auteurs constatent que l'exemple donné par Evans (2007) est douteux. Il s'agit d'exemple (51) dans lequel le locuteur demande à Hans d'aller vers Edith. Dans cet exemple, il vaudrait mieux changer le temps verbal d'un conditionnel présent à un présent de l'indicatif : *Hans, of je even naar Edith loopt* 'Hans, si tu passais chez Edith'.

(51) Hans, of je even naar Edith zou lopen
Hans, si tu PRT à Edith V. AUX marcher
'Si tu passais chez Edith'

(Evans 2007 :380)

En néerlandais, *als* 'si' se manifeste le plus dans des constructions d'insubordination (Boogaart et Verheij 2013 :14). Les auteurs font remarquer que les propositions insubordonnées avec la conjonction *als* 'si' se manifestent assez souvent sans proposition principale et qu'il est possible de distinguer plusieurs sous-catégories (voir 4.1.1 et suite).

La conjonction *als* 'si' est une conjonction de subordination qui introduit normalement une proposition subordonnée, mais dans l'exemple (51) la proposition subordonnée peut fonctionner sans proposition principale. Pour mieux illustrer le phénomène de l'insubordination avec la conjonction *als* 'si' en néerlandais, les auteurs donnent un exemple plus clair (52) :

(52) Als dat Piet niet is !
 Si c' Pierre pas est!
 'Si ce n'est pas Pierre'

(Boogaart et Verheij 2013 :19)

Bien que (52) soit un exemple une insubordination, il faut dire que cet exemple est un cas particulier ; il s'agit d'un exemple qui exprime l'épatement du locuteur, ce qui n'est pas forcément le cas dans des constructions d'insubordination en néerlandais.

4.1.1 Les actes locutoires directifs

La fonction des constructions d'insubordination avec la conjonction *als* 'si' en néerlandais se manifeste surtout dans la première catégorie d'Evans (2007), à savoir celle des actes locutoires directifs. Il est possible de faire une distinction entre deux sous-catégories : d'une part, ces constructions peuvent se manifester sous forme de requête ou de souhait. De l'autre, il est possible qu'il s'agisse d'un avertissement ou d'une menace. En d'autres mots : soit le locuteur veut que l'interlocuteur fasse quelque chose, soit il ne le veut pas (voir la section 2.3.2.1). Boogaart et Verheij (2013) constatent que dans le cas des constructions avec *als* 'si' en néerlandais, il s'agit le plus souvent de constructions de requête dans lesquelles le but est que l'interlocuteur fasse quelque chose. Un exemple est donné dans (53) :

(53) A : Als jij nou daar met de boot aan de
 Si tu PRT là avec le bateau à le
 zijkant gaat hangen ?
 côté va te pencher ?

B : Nee dan uh xxx

Non alors uh xxx

A : 'Si tu te penches sur le côté du bateau ?'

B : Non, alors uh xxx'

(Boogaart et Verheij 2013 :15)

Boogaart et Verheij (2013) constatent, qu'en général, l'emploi fréquent des actes locutoires directifs en néerlandais avec *als* 'si' peut être expliqué par le fait qu'il est souvent question d'une formule de

politesse. Dans le cas de (53), B ne saura jamais ce qui se passerait après, s'il s'était penché sur le côté du bateau.

Un acte locutoire directif moins fort pourrait se manifester sous forme d'une suggestion ou d'un conseil. Dans le cas d'une requête (53), il s'agit d'actions dans un futur (proche), mais dans le cas de conseils ou de suggestions, l'acte locutoire suggère que l'action de l'interlocuteur souhaitée est dans son intérêt. Les auteurs constatent que l'acte locutoire directif sous forme d'un conseil ou d'une suggestion est formulé de manière hypothétique grâce à la conjonction *als* 'si'. Un exemple en est donné dans (54) :

(54) Als je nou eens een keer zonder kinderen naar je
Si tu PRT PRT une fois sans enfants à ta
moeder gaat en eens met haar gaat praten over
mère va et PRT avec elle va parler de
hoe je je voelt ?
comment tu te sens ?

'Si tu allais pour une fois chez ta mère sans enfants et si lui disais comment tu te sens ?'

(Boogaart et Verheij 2013 :16)

Nous soulignons que *een keer* 'une fois' affaiblit la force directive de la proposition. Pour des discours dans lesquels il s'agit de questions délicates, ces constructions s'appliquent. Pourtant, comme le montre l'exemple (55), il se peut également que l'acte locutoire directif sous forme d'un conseil soit plus contraignant. Dans le cas de (55), le « conseil » semble être ironique comme si le mal avait déjà été fait.

(55) Als je nu eens een keer nadenkt voor
Si tu PRT PRT une fois réfléchis avant que
je op het knopje drukt
tu sur le bouton appuies

'Si tu réfléchissais une bonne fois avant d'appuyer sur le bouton'

(Boogaart et Verheij 2013 :16)

L'exemple (56) fait partie de la deuxième sous-catégorie des actes locutoires directifs, à savoir celle des constructions dans lesquelles le locuteur « avertit » l'interlocuteur de ne pas faire quelque chose. Cette sous-catégorie peut se manifester sous forme d'avertissement ou de menace. Dans (56), un exemple est donné d'un acte locutoire directif qui pourrait être interprété comme une menace.

(56) Als je dat maar uit je hoofd laat!
 Si tu cela PRT PREP ta tête laisse !
 ‘Enlève cela de ta tête !’
 (Boogaart et Verheij 2013 :16)

Il serait bien possible qu’il y ait une conséquence, mais la conséquence n’est pas spécifiée. De plus, le locuteur peut construire une nouvelle proposition commençant par *anders* ‘autrement’ ou *want anders* ‘sinon’. La juxtaposition possible avec *want anders* ‘sinon’ accompagnée d’une proposition principale montre que la proposition insubordonnée dans (56) peut, en effet, fonctionner sans proposition principale elliptique. Boogaart et Verheij (2013) font remarquer que la particule *maar* ‘mais’ renforce les caractéristiques impératives de la proposition de (56). Autrement dit, la particule met l’interlocuteur encore plus sur ses gardes. Les auteurs soulignent qu’il n’est pas toujours nécessaire de reconstruire la proposition principale pour pouvoir comprendre l’intention du locuteur. Finalement, Boogaart (2010) constate que les constructions d’insubordination ont des fonctions ou des caractéristiques pragmatiques bien spécifiques. Dans le cas où ces fonctions ou ces sens sont explicités par une proposition principale reconstruite, il se peut que ces fonctions ou ces sens explicites disparaissent.

4.1.2 L’insubordination déontique

Comme dans le cas des insubordinations déontiques, il s’agit toujours d’actes locutoires qui expriment un offre par le locuteur pour l’interlocuteur. Les constructions d’insubordination avec la conjonction *als* ‘si’ n’entrent pas forcément dans la catégorie des fonctions directives²¹ comme Evans (2007) les distingue. Autrement dit, dans l’acte locutoire, il s’agit toujours d’un acte qui doit être accompli par le locuteur lui-même. La fonction directive retournerait donc au locuteur. Dans leur article, Boogaart et Verheij (2013) ont choisi le terme d’insubordination déontique modale pour des cas d’insubordination dans lesquels la manière dont l’acte locutoire est prononcée est en question et pas forcément l’acte locutoire elle-même. Un exemple en est donné dans (57) :

(57) Als ik iets voor je kan doen...
 Si je quelque chose pour toi peux faire...
 ‘Si je peux faire quelque chose pour toi...’
 (Cf. Boogaart et Verheij 2013 :17)

Les points de suspension qui se trouvent derrière la proposition insubordonnée pourraient être une raison pour laquelle il faut considérer la proposition comme « inachevée ». Une proposition qui

²¹ Interpersonal coercion (Evans 2007)

pourrait suivre la phrase dans (57) est par exemple : « tu me le diras ». Boogaart et Verheij (2013) font remarquer que les insubordinations déontiques modales sont souvent construites par des verbes *zouden* ‘le verbe en question au conditionnel présent’ ou *mochten* ‘pouvoir être’ accompagnés de la particule (*toch*) *eens* ‘quand même/ jamais’, comme (58) l’illustre :

(58) Als dit toch eens waar zou zijn
 Si cela quand même jamais vrai V.AUX être
 ‘Si cela serait vrai’

(Boogaart et Verheij 2013 : 18)

Il faut remarquer que, dans la proposition insubordonnée, il ne s’agit pas nécessairement d’un souhait réalisable. Les auteurs soulignent qu’il pourrait également s’agir d’un souhait dans un futur proche, comme par exemple « si seulement on est à l’heure ». Dans ce cas-là, il s’agit d’un souhait épistémique : ce n’est pas sûr si « on » est à l’heure, mais le locuteur le souhaite quand-même. Il est également possible de mélanger les constructions épistémiques et déontiques, par conséquent la frontière entre le souhait du locuteur et la réalisation de son souhait par l’interlocuteur est difficile à tracer. Evans (2007) a décrit une autre sous-catégorie qu’il appelle la « construction exclamative ». Boogaart et Verheij (2013) constatent que dans cette sous-catégorie, il s’agit souvent de propositions qui contiennent une négation, comme (52). Finalement, nous signalons que ces propositions sont tellement conventionnalisées qu’une reconstruction de la proposition elliptique est pratiquement impossible. Dans le cas de l’exemple (59), il est bien possible de reconstruire une proposition principale elliptique qui pourrait être « (alors) je ne sais pas/plus ».

(59) Als dat geen motief is om iemand dood te
 Si cela pas motif est de quelqu’un mort PREP
 schieten
 tirer

‘Si cela n’est pas une bonne raison pour tirer sur quelqu’un’

(Boogaart et Verheij 2013 :19)

Dans l’exemple (34), le locuteur veut bien dire que *dat* ‘cela’ est une bonne raison de tirer sur quelqu’un. La conséquence de ce type de phrases peut se manifester sous forme d’une expression idiomatique, comme par exemple « je mange mon chapeau », qui peut être enlevée facilement. Dans ce cas-là, Cramwinckel (2011) parle de la *spierballenconditioneel* ‘conditionnel de muscles’, dont la construction est présentée dans (60) et un exemple en est donné dans (61).

(60) Als er nou [iets/ iemand/ ergens/ één] X
 S'il y PRT [quelque chose quelqu'un quelque part un] X
 [dan is het wel Y]!
 [alors est cela PRT Y]!
 'S'il y a X, alors il y a Y'.
 (Boogaart et Verheij 2013 :20).

(61) Als er nou iemand sterk is, dan is het wel
 Si y PRT quelqu'un fort est, alors est cela bien
 Piet!
 Pierre !
 'S'il y a quelqu'un qui est fort, c'est bien Pierre !'

La construction de (61) est une construction avec laquelle le locuteur montre que Y (Pierre) est le résultat souhaité de X (quelqu'un qui est fort). Vu le fait que le contexte montre souvent que le sujet de la conversation est Y, la présence d'une proposition principale elliptique n'est pas nécessaire.

4.1.3 L'insubordination évaluative

L'exemple (62) est une illustration de la troisième catégorie, celle de l'insubordination évaluative. Dans cet exemple, nous pouvons voir que le locuteur veut sans aucun doute dire qu'il n'a pas l'intention de dire quelque chose.

(62) Daar kan ik echt geen mededelingen over doen,
 Là peux je vraiment pas communication sur faire
 als ik daar aan ga beginnen
 si je là PREP va commencer
 'Là-dessus, je préfère de ne pas m'exprimer, parce que si je commence ...'
 (Boogaart et Verheij 2013 :20)

Ce type de proposition insubordonnée peut être accompagné d'une proposition principale. Dans ce cas-là, le contenu de la proposition principale est toujours négatif, comme le montre (63) :

(63) Ja, als ik daar aan ga beginnen, houd ik geen
 Oui, si je là PREP vais commencer, garde je pas
 haar meer over
 cheveux plus PREP

‘Si je commence là-dessus, je n’aurai plus de cheveux’

(cf. Boogaart et Verheij 2013 :20)

Il se peut également que la proposition principale contienne une expression idiomatique, comme dans le cas des constructions avec *dat* ‘cela’(63). En outre, l’intonation du locuteur joue un rôle majeur et important, comme le montre exemple (64), dans lequel *zo* ‘tellement’ est accentué.

(64) Als het zó moet, dan moet het maar zo
 Si cela ainsi doit, alors doit cela PRT ainsi

‘Et si cela doit en être ainsi, ainsi soit-il’

Finalement, l’intonation joue également un rôle important dans le cas de l’insubordination évaluative, comme l’exemple (64) l’a démontré.

4.1.4 La signalisation des présuppositions

La dernière catégorie d’insubordination décrite par Evans (2007) est celle de la signalisation des présuppositions. Dans ce type d’insubordination, il est toujours difficile de savoir si la construction est vraiment indépendante, parce que la réaction de l’(inter)locuteur sur ce qui a été dit avant est en question. Pour ce type d’insubordination, il faut donc un contexte. Un exemple en a déjà été donné dans (25) :

(25) A : Als ik mijn tentamens haal,
 Si je mes examens réussis,
 kunnen we lekker op vakantie
 pourrions nous PRT en vacances

B: Als je je tentamens haalt, ja
 Si tu tes examens réussis, oui

A: ‘Si je réussis mes examens, on pourrait aller en vacances’

B : ‘Si tu les réussis, oui’

(Boogaart et Verheij 2013:21)

Ce type de construction est souvent employé pour exprimer une condition. Autrement dit, il s'agit à chaque fois d'une condition qui permet à l'interlocuteur de faire quelque chose. Il n'est pas nécessaire d'accentuer le doute par la particule *maar* 'mais' (mais il est encore question de savoir si tu les réussis). Le locuteur veut indiquer ses doutes par rapport à la réalisation de la condition, il peut mettre l'accent sur la conjonction *als* 'si'. Dans ce cas-là, le locuteur pourrait même utiliser une proposition ayant uniquement la conjonction accentuée *als* 'si' (*ja, ALS* 'oui, si').

Nous pouvons conclure que l'emploi de la conjonction *als* 'si' dans des propositions insubordonnées n'exprime jamais un sens neutre. Il est pertinent de dire que le locuteur exprime un jugement subjectif sur la situation. Le locuteur pourrait donner son jugement subjectif sur la vérité (épistémique) ou l'opportunité (évaluative). Son jugement pourrait être positif ou négatif. Dans les constructions directives, il est souvent question de formules de politesse, de souhaits ou de menaces. Pour la deuxième catégorie, celle de l'insubordination déontique, nous pouvons conclure que l'acte locutoire « offre » est souvent en affaire. En outre, la manière dont le locuteur prononce l'énoncé est plus importante que l'acte locutoire. Finalement, dans le domaine épistémique, il y a des constructions qui expriment un niveau élevé de certitude ou de doute. Dans la catégorie de l'insubordination évaluative, ce type de constructions peut être utilisé pour exprimer l'attitude du locuteur par rapport à ce qui précède. Dans le domaine de la signalisation des présuppositions, il est souvent question de savoir si la construction est véritablement indépendante. Ces constructions sont souvent utilisées pour exprimer des conditions ou des jugements sur une situation.

4.2 La conjonction *si* en français

En français moderne, la conjonction *si* s'utilise dans des propositions insubordonnées exprimant un souhait (65), une supposition (66) ou une proposition (67). Patard (2014 :109) donne les trois exemples suivants :

- (65) Oh, si j'étais riche !
- (66) Et si la plume était un outil de chevalerie
- (67) Si vous retiriez votre chapeau ?

Evans (2007 :380) fait remarquer que les constructions avec *si* en français sont souvent des constructions de politesse. Patard (2014) constate que l'absence de la proposition principale suggère « une certaine émancipation » de la proposition insubordonnée par rapport à la proposition principale elliptique. Patard (2014) souligne que les propositions insubordonnées comme (65) à (67) s'utilisent fréquemment sans que la proposition principale soit présente.

Dans son article, Patard (2014) distingue trois types des constructions d'insubordination introduite par *si* en français, à savoir : les insubordinations optatives, les insubordinations suppositives et les insubordinations propositives. Les trois fonctions que Patard (2014) décrit, peuvent être ajustées aux fonctions décrites par Evans (2007) et Verstraete et al. (2012).

4.2.1 L'insubordination optative

Les trois types de Patard (2014) ont en commun que la proposition principale est absente et, par conséquent, que le SoA doit être interprété par l'interlocuteur. En ce qui concerne l'insubordination optative, Patard (2014) fait remarquer que les propositions insubordonnées peuvent être paraphrasées par la glose (qui est à son tour également une proposition insubordonnée) suivante : « comme j'aimerais [infinitif/ que] » :

- (68) A. Si je pouvais le séduire !
B. Comme j'aimerais pouvoir le séduire!
(Patard 2014 :115)

En outre, Patard (2014) souligne que dans le cas de l'insubordination optative, il est souvent possible de reconstruire la proposition principale elliptique dans laquelle le SoA est évalué par le locuteur, comme c'est le cas de l'insubordination évaluative. Un exemple en est donné dans (69B) :

- (69) A. Si je pouvais le séduire !
B. Comme ce serait bien !
(Patard 2014 :115)

Dans certains cas, la reconstruction de la proposition principale n'est pas possible. Patard (2014 :116) parle des « propositions indépendantes autonomes à valeur optative ». En d'autres mots : il est impossible de tirer un SoA positif de la proposition insubordonnée. Un exemple est donné dans (70) :

- (70) Si je pouvais mourir d'une mort lente et douloureuse !
(Patard 2014 :115)

En ce qui concerne l'insubordination optative, le SoA (qui est souvent un souhait) peut être tiré de la construction complète. Dans l'exemple (69), la conclusion de B peut être tirée à base des informations données dans A. Dans ce cas-là, il s'agit d'un souhait : *Si je pouvais le séduire*. Cette construction ressemble à celle de l'insubordination déontique incontrôlée de Verstraete et al. (2012). Par rapport à la prosodie, Patard (2014 :120) constate que l'intonation descend légèrement. A l'écrit, les cas de l'insubordination optative se suivent régulièrement d'un point d'exclamation. Ce point d'exclamation a la fonction de refléter la dimension subjective de l'énoncé.

4.2.2 L'insubordination suppositive

En ce qui concerne les propositions insubordonnées suppositives, le SoA pourrait être une supposition qui doit être interprétée par l'interlocuteur. Il est possible de paraphraser ces propositions à l'aide de: « suppose/ imagine que », comme (71) le montre:

- (71) A. Si c'était sérieux ?
B. Imagine que ce soit sérieux
(Patard 2014 :115)

Dans ces cas, la proposition principale elliptique correspond souvent à une question générique, comme par exemple *Que faire* (cf. Patard 2014 :123). Il convient de dire qu'il y a des énoncés dans lesquels la proposition principale reste « implicite ». Autrement dit, l'énoncé paraît inapproprié, comme (72) le démontre:

- (72) En revanche, cet examen désuet, l'agrégation de grammaire, avait ouvert une petite porte dans l'horizon : et si la plume était un outil de chevalerie ?
(Patard 2014 :117)

Sur le plan illocutoire, les énoncés suppositifs peuvent être considérés comme des actes locutoires directifs (voir aussi Evans 2007 :387). En outre, la force illocutoire est déterminée par la conjonction *si*, qui permet de supposer la réalité du SoA. En plus, le coordonnant *et* se manifeste souvent dans des propositions insubordonnées suppositives. Patard (2014) constate également que le mot *et* introduit les propositions insubordonnées. En plus, Patard (2014) insiste sur le fait que le mot *et* n'a pas la fonction de coordonnant syntaxique puisqu'il ne lie pas la proposition insubordonnée à une proposition principale, comme l'exemple (73) le montre :

- (73) Et si tu me le montrais cet article ?
(Patard 2014 :119)

Dans la section 4.3.5, l'insubordination introduite par *et si* sera étudiée plus profondément. Finalement, sur le plan prosodique, Patard (2014 :121) souligne que « le contour intonatif est contrasté : l'énoncé est caractérisé par une note élevée sur *si* suivi d'une chute mélodique ».

4.2.3 L'insubordination propositive

Selon Patard (2014), les insubordinations propositives sont souvent paraphrasables à l'aide de « je te propose/suggère que ». Un exemple est donné dans (74) :

- (74) Si on se rebovait un coup ?
(Patard 2014 : 113)

Dans (74) le locuteur invite l'interlocuteur de reboire un coup. Dans le cas des insubordinations propositives, l'acte langagier est souvent une proposition ou une suggestion. Comme si c'était le cas de l'insubordination suppositive, l'insubordination propositive connaît également une proposition principale implicite. Dans le cas de (74), la proposition principale pourrait être *Cela te va ?*. Un autre exemple est donné dans (75) :

- (75) Initié aux « bonnes manières » par son oncle et sa tante, imitant l'élégance de Marceau, il laissait sa gouaille au vestiaire pour devenir ce jeune garçon bien élevé, attentionné, qui présentait la chaise à sa tante et attendait pour la pousser doucement [...] – Olivier, si tu ôtais ce ridicule bracelet de cuir (**qu'en penses-tu**) ?
(Patard 2014 :117)

Patard (2014) fait remarquer que le sens des insubordinations propositives peut varier selon le contexte. Dans le cas de (75) soit la proposition insubordonnée exprime une proposition polie, soit elle énonce un argument tranchant. En plus, les propositives expriment souvent une force illocutoire directive. La différence entre l'insubordination suppositive et l'insubordination propositive est, que dans ce dernier cas, le locuteur peut contribuer à la réalisation de la proposition principale. En plus, les propositives n'ont pas forcément une proposition principale. Cela vaut également pour les optatives.

En résumé, sur le plan prosodique, les trois types d'insubordinations étudiées par Patard (2014) ont des aspects en commun. Pourtant, il y a des différences : les optatives semblent fonctionner comme de vraies propositions insubordonnées tandis que pour les suppositives et les propositives les propositions principales peuvent être reconstruites, voir (75). En plus, le sens de l'énoncé change selon le contexte et la proposition principale sous-entendue. Puis, il faut constater que les optatives se manifestent souvent dans des énoncés exclamatifs. En ce qui concerne les suppositives et les propositives, nous insistons sur le fait qu'elles ont une valeur illocutoire moins directive que les optatives. Ces dernières se manifestent souvent sous forme d'un impératif.

4.3 Le néerlandais comparé au français

Dans cette section, il s'agit d'une comparaison entre l'insubordination introduite par *si* en néerlandais et en français. En ce qui concerne le français, Patard (2014) a décrit des cas de l'insubordination introduite par *si* pour le français. Nous examinerons quelques cas à l'aide des catégories décrites par Evans (2007) : l'acte locutoire directif, l'insubordination déontique et l'insubordination évaluative et la signalisation des présuppositions. Patard (2014) a décrit d'autres catégories qui peuvent être ajustées aux théories décrites pour le néerlandais. Il est question de catégories suivantes : l'insubordination optative, l'insubordination suppositive et l'insubordination propositive.

Pour commencer, la première catégorie d'Evans (2007) concernant les actes locutoires directifs, semble correspondre aux propositives puisqu'il s'agit de requêtes ou de menaces. Dans le cas de l'insubordination déontique, nous constatons que cette catégorie ressemble aux optatives comme il est question de souhaits ou d'espoirs. Puis, l'insubordination évaluative se rapporte aux suppositives puisque cela concerne l'évaluation d'un SoA. Par rapport à la signalisation des présuppositions, une condition de base est qu'il faut un contexte. Il se peut donc que les trois catégories décrites par Patard (2014) puissent faire partie de la dernière catégorie décrite par Evans (2007), dépendant du contexte. Dans les sections suivantes, nous examinerons les deux langues à l'aide d'exemples.

4.3.1 L'acte locutoire directif

Dans le cas des actes locutoires directifs, il est question de requêtes ou de menaces. Cette catégorie ressemble à celle des propositives de Patard (2014), comme nous l'avons déjà constaté plus haut. Les optatives peuvent être paraphrasées par la glose « je te propose/ suggère que ». Regardons l'exemple (54) :

(54) A : Als jij nou daar met de boot aan de
 Si tu PRT là avec le bateau à le
 zijkant gaat hangen ?
 côté va te pencher ?

B : Nee dan uh xxx

Non alors uh xxx

A : 'Si tu te penches sur le côté du bateau ?'

B : Non, alors uh xxx'

(Boogaart et Verheij 2013 :15)

Pour commencer, le temps verbal en néerlandais est le même qu'en français : le présent de l'indicatif. Ensuite, nous faisons remarquer que le néerlandais se sert de la particule *nou* 'maintenant'. Une traduction sans particule serait pragmatiquement étrange en néerlandais, mais pas forcément en français : #*Als jij daar met de boot aan de zijkant gaat hangen* 'Si tu te penches sur le côté du bateau'. Il se peut que la langue néerlandaise ait donc besoin de particules. Regardons un autre exemple :

(76) Et si on allait au restaurant²² ?
 En als we gingen naar het restaurant?
 'En als we naar het restaurant gingen?'

Cette proposition insubordonnée pourrait de nouveau être précédée par la proposition principale « je te propose/ suggère que ». Il faut constater que le temps verbal des deux langues est pareil. Le néerlandais et le français se servent du présent de l'indicatif. Nous soulignons que cette construction est également possible au présent de l'indicatif en néerlandais : *En als we nu eens naar het restaurant gaan ?* 'Et si on va au restaurant ?'. Cette construction est pragmatiquement étrange en français : ce *si* hypothétique semble requérir l'imparfait de l'indicatif puisqu'il s'agit d'une proposition. Ensuite, nous soulignons qu'il paraît que le néerlandais exige plusieurs particules comme *nu* 'maintenant' et *eens* 'jamais' pour que la proposition soit pragmatiquement acceptable. La traduction littérale dans (76) précédée par la point d'interrogation ne contient pas de particules. La traduction littérale *En als we naar het restaurant gingen* 'Et si on allait au restaurant' est pragmatiquement étrange en néerlandais, mais pas forcément en français. Par contre, une traduction ayant *eens* 'jamais' est possible : *En als we eens naar het restaurant gingen ?* 'Et si on allait au restaurant ?'. De nouveaux, il semble que le néerlandais ait besoin de particules.

4.3.2 L'insubordination déontique

Dans le cas de l'insubordination déontique, il s'agit de souhaits ou d'espoirs du locuteur. Cette catégorie correspond aux optatives décrites par Patard (2014) comme la proposition insubordonnée pourrait être paraphrasée à l'aide de la glose suivante : « comme j'aimerais ». Un exemple pour le néerlandais a été donné dans (58) :

(58) Als ik iets voor je kan doen
 Si je quelque chose pour toi peux faire
 'Si je peux faire quelque chose pour toi'

²² <http://www.francaisfacile.com/exercices/exercice-francais-2/exercice-francais-5864.php>, page consultée le 25 mai 2017

Dans (58), nous faisons remarquer que les temps verbaux correspondent. Si nous mettions la glose « comme j’aimerais » avant la proposition, la traduction serait : *Comme j’aimerais faire quelque chose pour toi*. En néerlandais une telle construction est également possible : *Wat zou ik graag wat voor je willen doen* ‘Comme j’aimerais faire quelque chose pour toi’. La différence est que *graag* ‘volontiers’ manque dans la traduction française. En outre, le néerlandais a besoin du pronom interrogatif *wat* ‘quoi’, comme en français, mais *quoi* est remplacé par *comme*. Regardons un autre exemple :

(77) Si je pouvais le séduire
 Als ik kon hem verleiden
 ‘Als ik hem kon verleiden’
 (Patard 2014:115)

Dans le cas de (77), les temps verbaux se ressemblent également. Cependant, il serait souhaitable d’ajouter les particules *toch eens* ‘quand même’ en néerlandais pour accentuer le sens hypothétique : *Als ik hem toch eens kon verleiden* ‘Si je pouvais le séduire’. Cela n’est pas permis en français. Bien que la traduction néerlandaise dans (77) soit correcte, il nous semble que les particules *toch eens* ‘quand même’ renforceraient le sens hypothétique.

Pour conclure, nous constatons que les temps verbaux sont ajustés dans les cas étudiés. De nouveau, il paraît que le néerlandais a besoin de particules.

4.3.3 L’insubordination évaluative

Dans le cas de l’insubordination évaluative, il faut constater qu’elle se distingue par des items lexicaux qui expriment des sentiments comme par exemple le dégoût ou la surprise. Ces insubordinations correspondent aux suppositives et elles peuvent être paraphrasées par la glose : « suppose/ imagine que ». Un exemple est donné dans (78):

(78) Als ik daar aan ga beginnen
 Si je là PREP vais commencer
 ‘Si je commence là-dessus’
 (cf. Boogaart et Verheij 2013:20)

Pour commencer, nous soulignons que les temps verbaux sont pareils. En plus, comme nous avons pu le voir dans la section 4.1.3, l’intonation des insubordinations déontique joue un rôle important pour le néerlandais. Il est possible de mettre l’accent sur *daar* ‘là’ en néerlandais : *Als ik DAAR aan ga beginnen* ‘Si je commence LA-DESSUS’. En français, ce n’est pas possible. Si le locuteur veut mettre l’accent sur le SoA (dans ce cas « là »), il se peut que cet énoncé soit précédé par *non, mais* pour exprimer son dégoût : *Non, mais, si je commence là-dessus*. Regardons un autre exemple (79) :

(79) Als je dát doet ...
 Si tu cela fais ...
 ‘Si tu faisais ça...’

(Boogaart et Verheij 2013 :17)

En ce qui concerne le temps verbal, nous constatons que le néerlandais se sert du présent de l’indicatif et le français de l’imparfait de l’indicatif. En plus, la construction à l’imparfait de l’indicatif serait étrange en néerlandais : #*Als je dat deed* ‘Si tu faisais cela’. Par contre, la construction au présent de l’indicatif en français serait possible à son tour : *Si tu fais ça*. Puis, le sens hypothétique est renforcé par les points de suspension. Une explication possible, mais non pas forcément nécessaire, pourrait être que le sens hypothétique se trouve dans le temps verbal en français et dans l’accent sur *dát* ‘cela’ en néerlandais. Comme nous avons pu le voir dans (79), cela n’est pas permis en français *Si tu faisais Ça*. Un autre exemple d’un acte locutoire directif suppositif a déjà été donné dans (72) :

(72) Si c’ était sérieux?
 Als het was serieus ?
 ?‘Als het serieus was ?’
 ‘Wat als het serieus was ?’

(Patard 2014:115)

Dans le cas de (72), les temps verbaux sont de nouveaux identiques. Nous faisons remarquer que la traduction littérale #*Als het serieus was ?* ‘Si c’était sérieux ?’ est pragmatiquement étrange en néerlandais, mais pas en français. Par contre, le néerlandais semble avoir besoin d’un pronom interrogatif, dans ce cas-là, *wat* ‘quoi’. Ceci n’est pas possible en français : **Que si c’était sérieux ?*.

4.3.4 La signalisation des présuppositions

La dernière catégorie de l’insubordination introduite par *si* est celle de la signalisation des présuppositions. Un exemple a déjà été donné dans (25) :

(25) A : Als ik mijn tentamens haal,
 Si je mes examens réussis,
 kunnen we lekker op vakantie
 pourrions nous PRT en vacances

B: Als je je tentamens haalt, ja
 Si tu tes examens réussis, oui

A: ‘Si je réussis mes examens, on pourrait aller en vacances’
 B : ‘Si tu les réussis, oui’

(Boogaart et Verheij 2013:21)

Dans le cas de (25), nous pouvons constater que le français et le néerlandais se ressemblent au niveau des temps verbaux. En plus, dans (B) ni le néerlandais ni le français contient des particules. Il est même possible de répondre par une proposition ayant uniquement la conjonction *als* 'si' accentuée (*Ja, ALS* 'oui, si').

En résumé, dans le cas étudié, le néerlandais et le français se servent du présent de l'indicatif. Ensuite, il paraît que le néerlandais a plus de particules que le français pour renforcer le sens impératif de l'énoncé. A nos connaissances, il n'y a pas eu de recherches sur cette catégorie en français. Il faudrait des recherches plus profondes.

Nous faisons remarquer que les exemples (66), (73) et (76) sont introduits par *et si* en français. La présence de *et* précédant *si* semble avoir des caractéristiques particulières. Ces caractéristiques n'ont guère été décrites dans la littérature récente. Il serait intéressant de regarder l'insubordination introduite par *et si* de plus près. La section suivante portera sur ce cas particulier.

4.3.5. L'insubordination introduite par *et si* en français

Patard (2014 :119) souligne que les propositions insubordonnées sont souvent introduites par *et si*. Cela vaut surtout pour les insubordonnées suppositives et propositives. Il convient de dire que *ce et* n'a pas une fonction syntaxique dans la mesure où il ne relie pas la proposition insubordonnée à une autre proposition à l'intérieur de la même phrase. Regardons (80) de plus près :

(80) Et si nous allions au théâtre samedi soir²³ ?

Dans (80), la proposition principale pourrait être « je propose », ce qui implique qu'elle fait partie de la catégorie des propositives de Patard (2014). Elle fait remarquer que *ce et* constitue « un indice fiable pour identifier les suppositives et les propositives » (Patard 2014 :119). Mais, dans (80), *et* ne relie pas cet énoncé à un autre énoncé. Selon Patard (2014 :120), *ce et* semble fonctionner comme « indice de l'énonciation » qui « indique la pertinence de l'acte de langage dans la situation d'énonciation ». Dans le cas de (80), il se peut que donc la proposition précédente soit « Tu veux aller au cinéma ce soir ? ».

Il convient de dire que les propositions insubordonnées en néerlandais ne s'introduisent généralement pas par la proposition *en als* 'et si'. Dans le cas où cela se fait, la traduction serait pragmatiquement étrange, comme (81) le montre :

²³ <http://www.ladepeche.fr/article/2017/02/23/2522381-et-si-nous-allions-au-theatre-samedi-soir.html>, page consultée le 25 mai 2017

(81) Et si t' étais pas si chiant²⁴ ?
En als je was niet zo vervelend?
'En als je niet zo vervelend was?'
'En als je nu (eens) niet zo vervelend was?'

Pour commencer, le temps verbaux sont pareils. De nouveau, nous constatons que l'emploi des particules *nu* 'maintenant' et éventuellement *eens* 'jamais' est requis en néerlandais, mais que leur emploi serait impossible en français. La traduction sans *en* 'et' *Als je niet zo vervelend was* 'Si tu n'étais pas si chiant' est pragmatiquement correct en néerlandais et en français. Il nous semble que ce *et* initial ait des caractéristiques particulières dans des constructions insubordonnées en néerlandais.

Il faudrait des recherches plus profondes qui décrivent plus précisément le comportement des propositions insubordonnées introduites par *et si*.

²⁴ <https://twitter.com/search?q=et%20si%20t'%C3%A9tais&src=typd>, page consultée le 24 juin 2017

Conclusion et recommandations

Dans ce mémoire, nous avons étudié le phénomène de l'insubordination. Ce phénomène existe en bien des langues, y compris le français et le néerlandais. Dans ce mémoire, nous nous sommes posé la question de savoir de quelle manière les propositions insubordonnées sont détachées de leur proposition principale. En outre, nous avons mis en question la manière dont le néerlandais et le français diffèrent par rapport à l'insubordination introduite par *que* et par *si*. Cela nous a mené à la question principale suivante : *De quelle manière les propositions indépendantes (introduites par si et que) sont-elles détachées de leur proposition principale et de quelle manière le néerlandais et le français diffèrent-ils par rapport à l'insubordination ?* Pour étudier ce sujet, nous nous sommes basés sur les théories d'Evans (2007), de Boogaart (2010), de Grévisse et Goosse (2011), de Verstaete et al. (2012), et de Boogaart et Verheij (2013). Après avoir fait une description théorique sur l'insubordination, nous avons comparé le néerlandais au français par rapport aux insubordinations introduites par *que* et par *si*. Finalement, nous avons étudié un cas particulier en français : l'insubordination introduite par *et si*.

Premièrement, Buscha (1970) et Evans (2007) constatent que la proposition principale peut être enlevée sans que la signification de la proposition insubordonnée change. Autrement dit, la proposition insubordonnée n'a pas besoin d'un contexte situationnel pour être compris par l'interlocuteur. Cela vaut pour toutes les catégories, sauf celle de l'insubordination discursive.

En ce qui concerne l'insubordination introduite par *que* nous pouvons conclure que ce phénomène a été décrit pour le néerlandais, mais que ce phénomène n'a guère été décrit pour le français.

Pour commencer, le néerlandais distingue trois catégories de l'insubordination, à savoir : l'insubordination déontique, l'insubordination évaluative et l'insubordination discursive. Le français en a deux : l'insubordination injonctive et l'insubordination optative. Nous avons constaté que les optatives ainsi que les injonctives correspondent à la catégorie déontique quand il est question de souhaits. Par contre, les injonctives font partie de la première catégorie d'Evans (celle des actes locutoires directifs) quand il s'agit d'ordres.

Au sujet de l'insubordination déontique optative, nous avons constaté que ces insubordinations sont introduites par *que* en français. En néerlandais, cela n'est pas possible. Ensuite, le subjonctif est requis en français, mais pas forcément en néerlandais; l'emploi du subjonctif en néerlandais se manifeste uniquement avec les flexions des verbes *mogen* 'pouvoir' et *zijn* 'être'. En plus, nous soulignons que le néerlandais se sert de la particule *maar* 'mais', ce qui n'est pas le cas en français. Finalement, nous avons observé que les insubordinations déontiques injonctives sont introduites par *que* en français tandis que le néerlandais semble préférer une construction à l'impératif. Pourtant, l'emploi de l'impératif n'est pas permis à la troisième personne du singulier. Cela vaut pour le français et le

néerlandais. Dans le cas des insubordinations à la troisième personne du singulier, le français requiert une construction introduite par *que*. Une telle construction n'est pas possible en néerlandais. En ce qui concerne l'insubordination évaluative et discursive, nous n'avons pas trouvé d'exemples en français. Il se peut que ces types d'insubordination n'existent pas en français. Il faudrait des recherches plus profondes.

Après avoir présenté les résultats de l'insubordination introduite par *que*, nous présenterons les effets des insubordinations introduites par *si*. Il serait pertinent de constater qu'il y a plus de recherches faites sur les propositions insubordonnées introduites par *als* 'si' que *dat* 'que'.

Premièrement, le néerlandais fait une distinction entre quatre catégories : les actes locutoires directifs, l'insubordination déontique, l'insubordination évaluative et la signalisation des présuppositions. Trois catégories ont été décrites pour le français, à savoir : l'insubordination optative, l'insubordination suppositive et l'insubordinations propositive. Nous avons noté que les optatives correspondent aux déontiques, que les suppositives ressemblent à l'insubordination évaluative et que les propositives se rapportent aux actes locutoires directifs.

Concernant les actes locutoires directifs, nous faisons remarquer que les deux langues se servent de l'imparfait de l'indicatif. Ensuite, les propositions insubordonnées ont des particules comme *nou* 'maintenant' et *eens* 'jamais' en néerlandais, mais pas en français. Une traduction littérale des propositions insubordonnées françaises serait même pragmatiquement étrange en néerlandais.

Puis, dans la catégorie déontique, nous avons constaté que les insubordinations sont conjuguées à l'imparfait de l'indicatif. En outre, le néerlandais se sert de nouveau des particules *toch eens* 'quand même'. Le français, par contre, ne le fait pas.

Dans le cas des insubordinations évaluatives, nous pouvons conclure que les particules *nu* 'maintenant' et *eens* 'jamais' semblent renforcer les caractéristiques impératives en néerlandais. Ensuite, les temps verbaux sont différents : le néerlandais utilise le présent de l'indicatif et le français l'imparfait de l'indicatif. Il se peut que la force illocutoire impérative est reflétée par le temps verbal en français et par des particules *alleen maar* 'seulement' en néerlandais.

Concernant la dernière catégorie, celle de la signalisation des présuppositions, nous avons reconnu que le français et le néerlandais se ressemblent au niveau du temps verbal. Dans l'exemple que nous avons trouvé, ni le néerlandais ni le français contient des particules. A nos connaissances, il n'y a pas eu de recherches sur cette catégorie en français. Il faudrait des recherches plus profondes.

Finalement, nous avons abordé un cas particulier en français : l'insubordination introduite par *et si*. Nous avons signalé que ce *et* initial se manifeste souvent dans des insubordinations suppositives et

propositives (cf. Patard 2014 :119). Nous soulignons que les insubordinations introduites par *et si* sont également possibles en néerlandais. Par contre, dans le cas que nous avons étudié, la traduction littérale en néerlandais semble être pragmatiquement étrange. Il nous semble que ce *et* initial a des caractéristiques particulières dans des constructions insubordonnées en néerlandais. Il faudrait des recherches plus profondes pour les insubordinations introduites par *et si* en néerlandais.

Pour conclure, nous pouvons constater que les propositions insubordonnées introduites par *que* et *si* existent également en français. Pourtant, il y a des différences intéressantes. En ce qui concerne l'insubordination introduite par *que*, nous pouvons conclure que l'emploi du subjonctif est obligatoire en français, mais pas en néerlandais. Ensuite, les particules comme *maar* 'mais', *(toch) eens* 'quand même/ jamais', *nu* 'maintenant' et *alleen maar* 'seulement' sont requises en néerlandais, contrairement au français. En tant que les insubordinations introduites par *si*, nous faisons remarquer que le néerlandais semble se servir du présent de l'indicatif, tandis que le français préfère l'imparfait de l'indicatif. De nouveau, le néerlandais semble être tenu à la présence de particules. Finalement, les propositions insubordonnées introduites par *et si* se produisent en français et en néerlandais. Nous insistons sur le fait qu'il faudrait des recherches supplémentaires pour mieux comprendre les effets de *et si* en français aussi qu'en néerlandais.

Bibliographie

- Boogaart, R.J.U. « De verzuchttingsinfinitef », *Vaktaal. Tijdschrift van de LVVN* 23 (3), 2010, p. 15-17
- Boogaart, R.J.U. « Over insubordinatie gesproken! », *Présentation à l'université de Louvain*, 2011
- Boogaart, R.J.U. « Mood in Dutch », *Mood in the languages of Europe*, 2010, p. 121-123
- Boogaart, R.J.U., Verheij, K. « Als dát geen insubordinatie is! », *Honderd jaar taalwetenschap*, 2013, p. 13-15
- Buscha, A., « Isolierte Nebensätze im Dialogische Text », *Deutsch als Fremdsprache*, 1976. p. 13-274
- Corminboeuf, G. « L'expression de l'hypothèse en français contemporain, entre hypotaxe et parataxe », *Thèse de l'Université de Neuchâtel*, 2008
- Cramwinckel, T. « De Spierbalconditioneel », *Note d'un cours MA*, formation de néerlandais, université de Leiden, 2011
- Crystal, D. « A dictionary of linguistics and phonetics », *Cambridge, MA Blackwell*, 1997, p. 427
- Debaisieux, J.M. « Toward a global approach to discourse uses of conjunctions in spoken French », *Language Science* 28, 2016, p. 79-81
- Grévisse, M et Goosse, A. « Le Bon Usage- grammaire, langue française », *De boeck duculot*, 2011, p. 536-538
- De Rooij, J. « Als- of- dat Enkele conjuncties in ABN dialet en Fries », *Van Gorcum*, 1965, p. 117-121
- Evans, N. « Insubordination and its uses », *Finiteness: Theoretical and Empirical Foundations*, 2007, p. 366-431

- Evans, N. « Insubordination and the grammaticalisation of interactive presuppositions », *Conference: methodologies in determining morphosyntactic change*, 2009
- Foolen, Ad. « The relevance of emotion for language and linguistics », *Moving ourselves, moving others: Motion and emotion in intersubjectivity, consciousness and language*, 2012, p. 347-368
- Huddleston, R., Pullum, G.K. « The Cambridge Grammar of the English Language », *Cambridge University Press*, 2002, p. 1527
- Lombardi Vallauri, E. « Grammaticalization of syntactic incompleteness : free conditionals in Italian and other languages », *SKY Journal of Linguistics 17*, 2004, p. 189-215
- Panther, K.U. et Thornburg, L. « Emotion and desire in independent complement clauses. A case study from German », *Cognitive linguistics. Convergence and expansion*, 2011, p. 87-114
- Patard, A. « Réflexions sur l'origine de l'insubordination. Le cas de trois insubordonnées hypothétiques du français », *Langages (N°196)*, 2014, p. 109-130
- Perez, A.R. « El si introductor de oraciones independientes en español », *Lingüística española actual (N°7)*, 1985, p. 5-13
- Schwenter, S. « The pragmatics of independent si-clauses in Spanish », *Hispanic Linguistics (N°8)*, 1996, p. 316-51
- Sansiñena, M.S., De Smet, H., Cornille, B. « Displaced directives : Subjunctive free-standing *que*-clauses vs. imperatives in Spanish », *Folia Linguistica (N°49)*, 2015, p.257-285
- Stirling, L. « Isolated *If*-clauses in Australian English », *The clause in English: in Honour of Rodney Huddleston*, 1999, p. 273-97
- Verbrugge, S. et Smessaert, H. « Als dit niet interessant is, dan weet ik het niet meer : conditionele zinnen en indirecte argumentatie », *Studies in taalbeheersing 3*, 2009, p. 391-404
- Verstraete, J.C., « Two types of coordination in clause combining », *Lingua 115*, 2005a, p. 611-626

Verstraete, J.C., D'Hertefelt, S. et Van Linden, A. « A typology of complement insubordination in Dutch », *Studies in Language* 36, 2012, p. 123-153